



HAL
open science

Les complexes balnéaires privés au Liban. Quels lieux touristiques en émergence ?

Bruno Dewailly, Jean-Marc Ovazza

► **To cite this version:**

Bruno Dewailly, Jean-Marc Ovazza. Les complexes balnéaires privés au Liban. Quels lieux touristiques en émergence ?. Berriane Mohamed. Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers : quelles articulations en Méditerranée?, Institut Universitaire Européen de Florence, 31 p., 2004. halshs-00328180

HAL Id: halshs-00328180

<https://shs.hal.science/halshs-00328180>

Submitted on 9 Oct 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les complexes balnéaires privés au Liban. Quels lieux touristiques en émergence ?

Bruno Dewailly et Jean-Marc Ovazza

Le Liban est-il un pays pauvre ? Bien qu'une grande majorité de sa population vive dans des conditions similaires à celles que l'on rencontre dans les pays dits « en développement », une part non négligeable des Libanais possède un train de vie élevé et beaucoup sont en contact avec l'extérieur. Par ailleurs, la considération de faits touristiques déjà anciens pourrait laisser croire, en première analyse, à l'existence d'un pays développé. Pourtant, un regard plus aigu relèvera rapidement une nette distorsion entre le développement d'un secteur basé sur une demande internationale et d'un autre basé sur une demande intérieure. Et de nous interroger alors sur l'éventuelle rencontre de ces deux phénomènes.

L'impact du tourisme en termes d'acculturation est particulièrement difficile à établir. A l'influence de centaines de chaînes de télévision reçues dans beaucoup de foyers, il faut ajouter, dans le cas du Liban, les liens étroits entretenus par les très nombreux migrants ou membres de la diaspora (800000 de 1976 à 1989)¹. Les mariages mixtes sont aussi un vecteur de transmission de pratiques. Ces phénomènes sont anciens puisque le pays a accueilli des populations aussi diverses que des Corses qui ont fui leur île lors des vagues de répression envers les mouvements indépendantistes, des Italiens venus pour le commerce ou fuyant le fascisme, des militaires et fonctionnaires français durant le Mandat ... À ces migrations trans-méditerranéennes, on peut ajouter l'arrivée d'Arméniens, de Syriens maronites, de Palestiniens depuis 1948 ou de Libano-Égyptiens fuyant la révolution nassérienne. Les processus migratoires au Liban, que ce soit sur le plan de l'émission, de la réception, du transit, mais également par la variété des provenances, des destinations et des buts, sont donc multiples et très importants, surtout si on les met en rapport avec le chiffre de la population libanaise résidente². Les contacts et les brassages sont donc nombreux et quasi-permanents. Une telle variété dans les sources de pratiques touristiques ou non, et dans leur transmission potentielle ou réelle, rend très difficile leur mise à jour. Y-a-t-il eu transmission ou rejet de telle ou telle pratique, entre telle ou telle population, et quelles ont été leurs modalités ? Les réponses à ces questions sont soumises à de grandes variations tant spatiales que temporelles. Les problèmes de coexistence, d'intégration, d'écart de niveau de vie, d'images et de représentations, donc d'évolution des pratiques touristiques, et des éventuels impacts d'une rencontre entre populations indigènes et exogènes sont autant d'éléments d'un système animé de multiples contacts et interférences.

Dans cette perspective, le choix des complexes résidentiels balnéaires privés est apparu intéressant pour traiter si ce n'est à proprement parler de la question de la transmission des pratiques touristiques, celle de la « touristicité » potentielle de

¹ Rapport du Sénat Français, 1995.

² Citant A. Bourgey, Antoine Nasri Messara estime qu'en 1969 les étrangers constituaient 21,4% de la population du pays et en 1970 environ 36% de la population de Beyrouth. Cf. 1983, *le modèle politique libanais et sa survie*, Beyrouth, Université Libanaise, Vol. VII, p 160.

certaines pratiques³. La première raison de cet intérêt réside dans la nécessité de trouver un espace sur lequel se côtoient plusieurs types de touristes afin d'observer les pratiques et une hypothétique transmission. Intéressant également était de sélectionner des espaces sur lesquels le contact est prolongé, autrement dit des espaces résidentiels. Ayant déterminé au moins trois types de touristes, les Libanais résidents, les Libanais expatriés et les étrangers, il fallait trouver le lieu supposé le plus adapté à cette « rencontre ». Si l'hôtellerie, toutes catégories confondues, accueille ces trois types de touristes, il n'est pas du tout sûr qu'à l'échelle d'un établissement et de la durée moyenne de séjour le contact s'institue. Les lieux « de contact » y sont restreints, même dans les établissements de standing, alors qu'ils sont importants dans les complexes (terrasses, piscines, terrains de sport, marina) et que le temps de séjour moyen est généralement bien plus long. Cela facilite autant la rencontre que le travail d'enquête. Enfin le plan directeur touristique réalisé en 1995 fait état de l'existence du phénomène balnéaire en complexe résidentiel fermé⁴. Il évalue sa capacité d'hébergement⁵ comme étant légèrement supérieure à celle de l'hôtellerie à partir de 1998, mais surtout prévoit un taux de croissance bien supérieur. Pourtant, ce plan ne semble à aucun moment s'intéresser véritablement à ce secteur aux dynamiques très particulières et très relationnelles sur un plan local. Il est vrai qu'il n'est pas formalisé comme le secteur hôtelier (syndicat des propriétaires, des professionnels, grands groupes internationaux) et par conséquent il ne bénéficie pas d'une structure aidant à sa lisibilité et à sa prise en compte dans le cadre d'une politique nationale. Il est géré de longue date par des propriétaires ou des gérants qui sont peu à avoir fait des études d'hôtellerie ou de tourisme. La gestion de leurs établissements est fondée sur le bon sens, l'expérience et une bonne connaissance de la société libanaise, qu'elle soit locale ou expatriée.

Tableau n°1 : Évolution des types d'hébergement touristique entre 1995 et 2010.

Année		1995	1998	2003	2010	Taux annuel moyen de croissance entre 1995 et 2010
Types et localisation hébergement			<i>Prévisions</i>			
Hôtels	Beyrouth	2750	3700	5110	6420	5,80%
	Hors Beyrouth	7550	9100	15700	22050	7,40%
	Sous total	10300	12800	20810	28470	7%
Autres	Beyrouth	1990	3115	4470	6660	8,40%
	Hors Beyrouth	6370	10250	18050	28690	10,60%
	Sous total	8360	13365	22520	35350	10,10%

Source : Plan Directeur de 1995. En nombre de lits.

C'est donc autant la spécificité de leur structure, de leur clientèle et des professionnels qui les gèrent que la méconnaissance dont font preuve les autorités à leur égard qui font des complexes un terrain particulièrement intéressant pour l'étude des pratiques qui s'y déroulent.

³ Cf. Historique – article 1.

⁴ Principal composant de la rubrique « Autres » dans le tableau n°1.

⁵ Au Liban, les complexes résidentiels gardés (balnéaires ou non) représentaient en 2000 environ 2% de l'ensemble du parc de logement (Glasze G., 2003a, p. 6).

Un certain nombre d'éléments ayant contribué à la construction de notre enquête doivent être exposés pour une meilleure compréhension de notre propos.

La localisation de notre étude n'a dépendu que de l'emplacement traditionnel des complexes balnéaires⁶. Si on constate actuellement une colonisation progressive de la côte sud du pays, ce type d'infrastructure s'est implanté depuis la fin des années 1950 à partir de Beyrouth en longeant la côte vers le nord pour atteindre Tripoli. Cette portion de côte correspond grosso-modo aux aires d'influence de la capitale vers le nord et de la seconde ville du pays, Tripoli vers le sud. Ces deux espaces sont la côte du Kesrouan, qui va de Zouk Mickaël situé à l'entrée sud de Jounieh jusqu'à Tabbarja au nord, et celle du Liban Nord de Batroun à Tripoli.

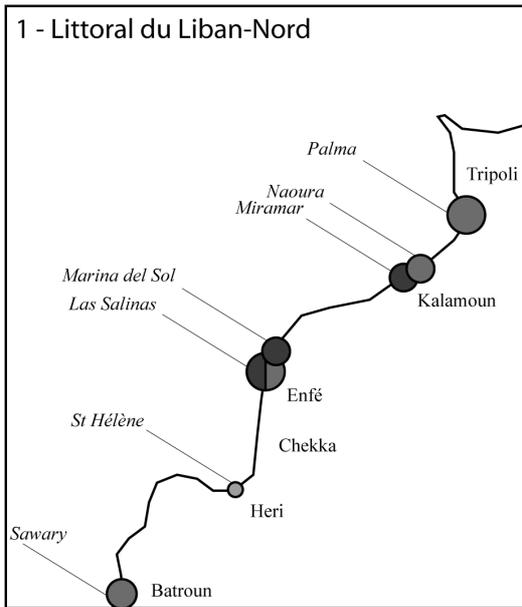
Le manque de statistiques officielles ne nous a pas permis d'évaluer précisément la population libanaise, le nombre de touristes, le nombre d'expatriés en vacances au Liban ainsi que la population totale des complexes. Par conséquent, il fallait tenter de rencontrer un nombre et une variété assez importants de clients de complexes pour espérer avoir un échantillon le plus représentatif possible, et recueillir un maximum d'informations à propos de l'évolution des pratiques touristiques. Le nombre d'enquêtés a été fonction de la capacité d'accueil de chaque établissement. Gardant à l'esprit la définition du tourisme de l'O.M.T.⁷, même si elle est difficilement applicable sur le terrain libanais, nous avons choisi de n'interroger que des personnes résidentes dans le complexe. Ces personnes ont pu être interrogées, selon leur choix, en français, anglais ou arabe pour garder les nuances expressives d'une langue maternelle.

Au sein d'une société d'apparences et dans un contexte, celui des complexes, où le paraître est très important, les réponses des enquêtés sont soumises à une volonté de se présenter de la manière la plus valorisante possible. Il faut ajouter que les catégories socioprofessionnelles telles qu'elles sont établies dans les pays occidentaux ne sont pas parfaitement adaptées à la situation libanaise et sont de toutes manières mal connues. Malgré tout, le choix de les utiliser devrait permettre au lecteur qui ne connaîtrait pas la société libanaise de se faire une idée la plus précise possible de la situation. Pour limiter le plus possible les distorsions entre les réponses collectées et la réalité, un certain nombre de réponses telles que, par exemple, celle de la profession et celle du budget vacances ont été croisées. Ne disposant pas d'études assez nombreuses sur le sujet qui puissent permettre de prédéfinir des catégories de réponses, un certain nombre de questions ouvertes a été proposé, laissant ainsi les enquêtés s'exprimer plus librement. Notre subjectivité, si elle est moins intervenue lors de la construction de l'enquête, a pu réapparaître lors de son traitement. Mais à tout prendre, il est apparu préférable de laisser toute liberté d'expression aux enquêtés lors de leur interview. Notre enquête s'est déroulée sur une période comprise entre le 17 août et le 9 septembre 2001, a concerné 14 complexes balnéaires répartis pour 7 d'entre eux sur la côte du Kesrouan et pour les 7 autres sur celle du Liban-Nord. Elle a touché 464 personnes⁸.

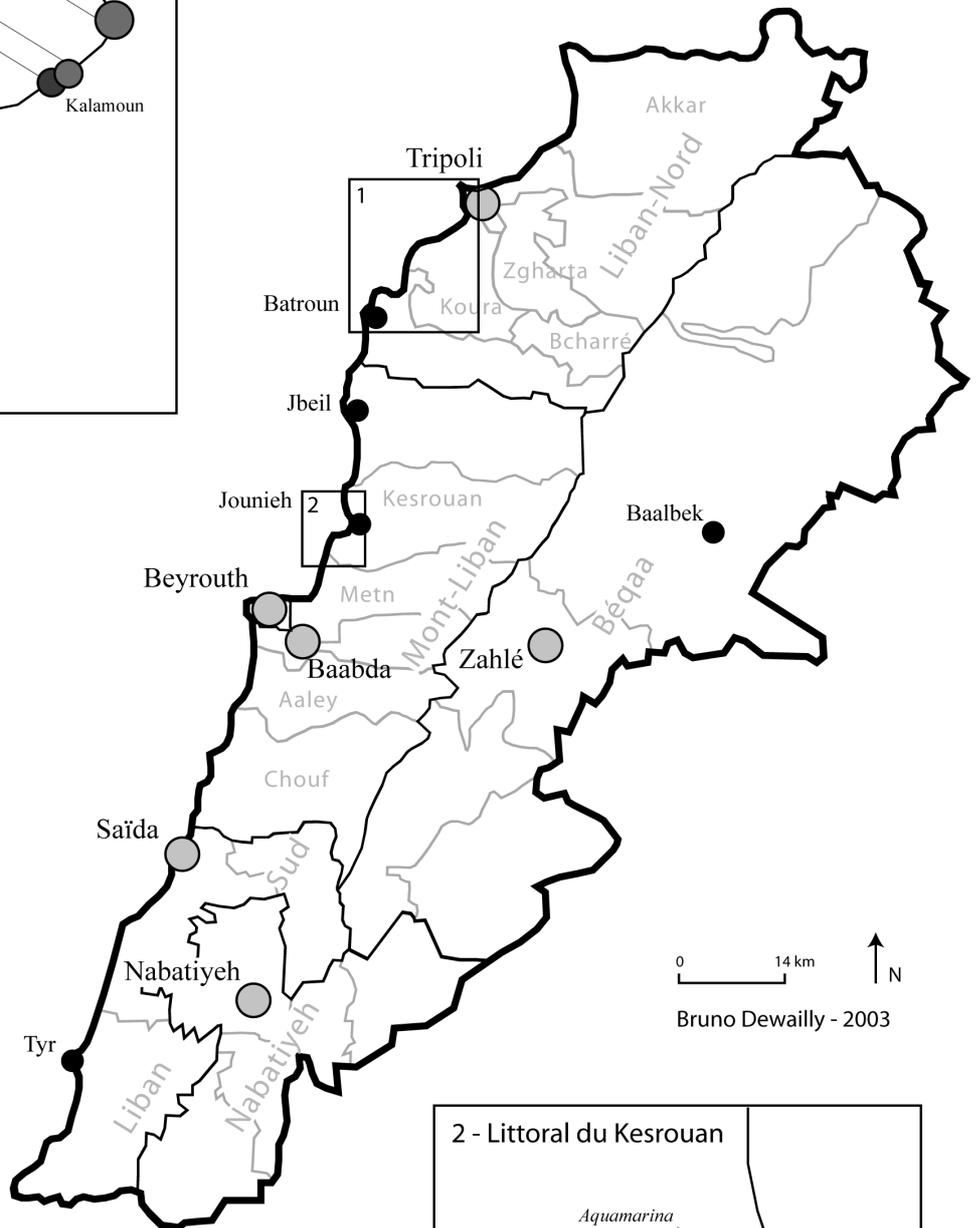
⁶ Cf. article 1, pp. 1-2

⁷ L'Organisation Mondiale du Tourisme considère comme touriste toute personne qui passe au moins une nuitée hors de sa résidence principale dans un but autre que professionnel.

⁸ Soit autant de questionnaires.



Carte n°1: Localisation des complexes balnéaires privés investis lors de l'enquête au Kesrouan et au Liban-Nord



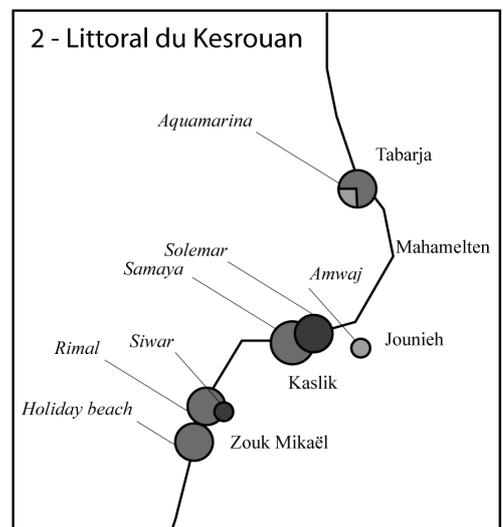
Légende encarts 1 et 2 :

- Sawary Complexe balnéaire étudié
- Chekka Autre toponyme
- Nombre de chalets
500 25
- Construit après 1990
- Construit de 1980 à 1990
- Construit avant 1980

0 14 km ↑ N
Bruno Dewailly - 2003

Légende carte n°1 :

- Liban Nord Mouhafazat
- Limite de Mouhafazat
- Tripoli Capitale de Mouhafazat
- Akkar Caza
- Limite de Caza
- Batroun Capitale de Caza



Par ailleurs, la prise de contact avec les dirigeants de complexes a été mis à profit pour conduire des entretiens avec eux, ce qui a permis de mieux percevoir les différentes stratégies mises en place d'une part et de mettre en rapport leurs approches avec les résultats de l'enquête d'autre part.

Il est nécessaire dans un premier temps de décrire rapidement les complexes balnéaires libanais pour mieux comprendre la place qu'occupe ce genre d'établissement dans les pratiques « touristiques » du pays. Une seconde étape sera consacrée à l'identité des personnes interrogées, à leurs pratiques et aux relations sociales qui peuvent être extrapolées des résultats de l'enquête. Enfin, certains de ces résultats seront mis en perspective avec notre connaissance plus générale de la population libanaise.

1. Le complexe balnéaire comme dispositif

Les pratiques « touristiques » balnéaires au Liban sont caractérisées par une forme urbanistique spécifique : le complexe résidentiel fermé. Il s'agit d'un établissement, situé en bord de mer, clos, associant un espace commun permettant un certain nombre d'activités (piscine, sports, bains de soleil...) et un espace résidentiel composé d'appartements appelés chalets. Cette infrastructure collective propose généralement toute une gamme de services visant à dispenser aux résidents la majorité des biens de consommation journaliers. Ainsi, ces complexes possèdent des caractéristiques communes (schéma n°1) tant au plan de leur morphologie qu'au point de vue des fonctions qui y sont associées.

Photos n°1a et 1b : Complexe dans les années 1960 – Chantier de l'Aquamarina – Tabarja.



Clichés : Ministère libanais du tourisme.

1.1. Une morphologie particulière

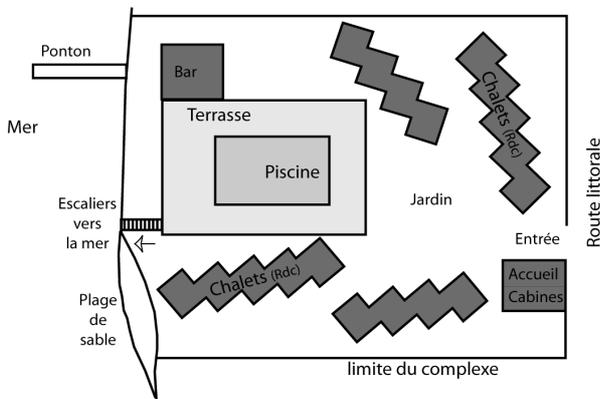
Le premier de ces caractères réside en l'appropriation de l'espace, côtier voire maritime. La législation littorale permet à l'entrepreneur qui construit sur une parcelle privée de bord de mer de s'installer sur l'espace maritime sous deux principales conditions : d'une part, aucune construction permanente ne doit y être installée (Mallat, 1997). D'autre part, la mer doit rester libre d'accès à tous en laissant le cheminement le long du rivage possible. Force est de constater que ces deux conditions ne sont jamais respectées et que l'accès à la côte est en grande partie

Dewailly et Ovazza, 2004, « Les complexes balnéaires privés au Liban. Quels lieux touristiques en émergence ? », in Berriane M. dir., *Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers : quelles articulations en Méditerranée ?*, Institut Universitaire Européen de Florence (à paraître).

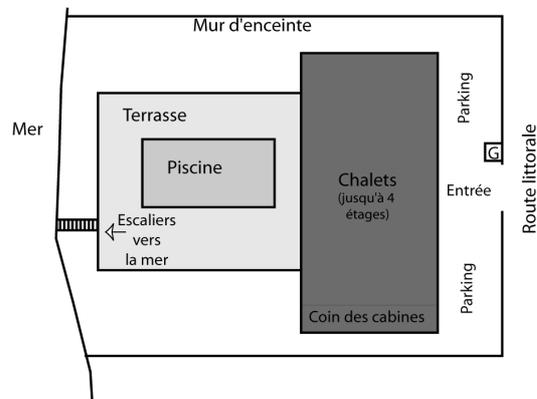
Schéma n°1 : Les phases de développement des complexes balnéaires privés au Liban

(Les étapes 1 à 3 et 5 sont au 1/2000 et l'étape 4 est au 1/3000 environ)

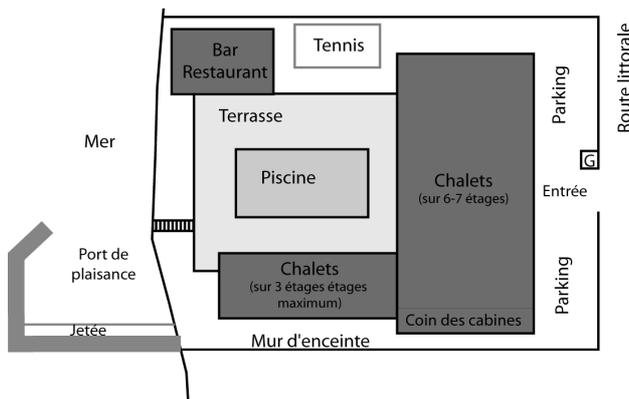
étape 1 : jusqu'au milieu des années 1960



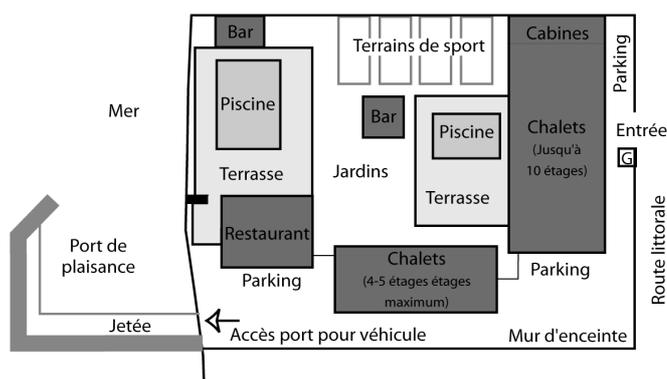
étape 2 : jusqu'au milieu des années 1970



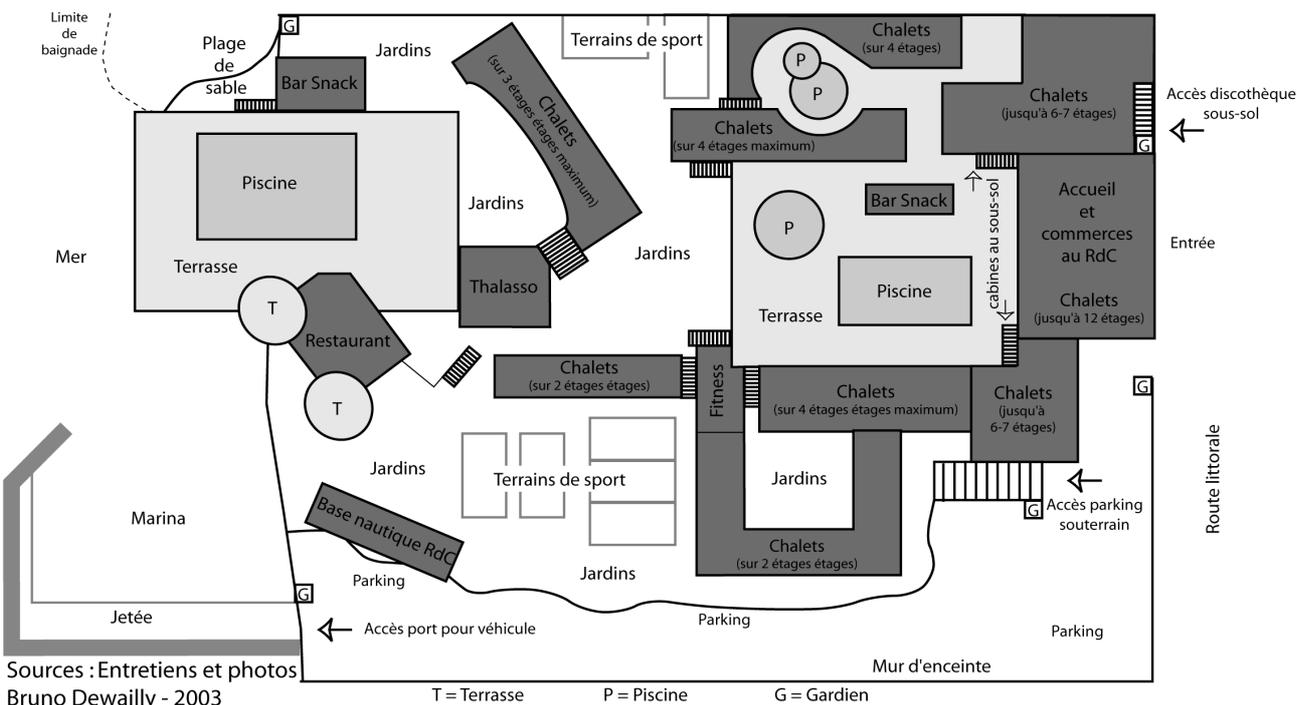
étape 3 : jusqu'au milieu des années 1980



étape 4 : jusqu'à la fin des années 1980



étape 5 : depuis avec augmentation progressive des prestations



Sources : Entretiens et photos
Bruno Dewailly - 2003

aujourd'hui illégalement privatisé (Glasze, 2000). L'accès à la mer est impossible du fait de la nature même de ces complexes fermés par des murs courant jusqu'à l'eau et généralement surveillés par un service de gardiennage ou de sécurité. L'appropriation de l'espace maritime, si elle concerne rarement les bâtiments de résidence, peut concerner des infrastructures difficilement amovibles : restaurant, piscine, marina...

Photos n° 2a et 2b : Construction de complexes à Zouk - Le Rimal adossé à la centrale de Zouk.



Clichés : Ministère libanais du tourisme -1987.

Le deuxième caractère commun concerne l'agencement du complexe. La zone résidentielle est le plus généralement située sur les parcelles privées, donc en retrait du trait de côte et proche de la route de desserte. Une majorité de chalets propose la vue sur la mer et sur le cœur de l'espace récréatif du complexe agrémenté de piscines, terrains de sport, espaces de restauration. Les appartements situés en rez-de-chaussée disposent généralement d'une terrasse ouverte sur les espaces communs et pour certains, plus récents, d'un petit jardin privatif. Les cabines sont également un élément présent dans chaque infrastructure balnéaire. Il s'agit d'un vestiaire privatif⁹, situé aujourd'hui habituellement dans les sous-sols, loué généralement pour l'ensemble de la belle saison, et qui permet l'accès aux commodités à des personnes non résidentes.

La question de la massivité des bâtiments ne semble pas être posée en terme architectural. Il est vrai qu'en ce qui concerne la région du Kesrouan la raréfaction des terrains libres en littoral, et donc le prix du mètre carré, interviennent de manière cruciale. Une densification s'impose peu à peu supprimant du même coup un paysage qui ressemblait plutôt autrefois à celui d'un V.V.F.¹⁰. L'immeuble remplace la forme avec bungalow et la densification s'accroît fortement depuis les années 1980. De plus, la guerre a limité les réalisations à des projets dont le retour sur investissement est rapide. L'originalité, l'innovation, les connaissances locales en matière de développement touristiques se perdent. Globalement, la mise en valeur des bâtiments et des espaces communs par la prise en compte d'aménagements paysagers plus ou moins soignés varie avec l'âge du complexe. Ainsi, la recherche de formes architecturales plus vernaculaires, visant à rompre avec des lignes trop uniformes, et à recréer une sensation d'intimité est devenue un caractère majeur de la dernière génération de complexes. Des bâtiments aux façades autrefois uniformes et toutes alignées sur un même plan, on est aujourd'hui arrivé à un design plus « extravagant »

⁹ Avec douche privée pour les plus luxueuses.

¹⁰ Village – Vacances – Famille.

qui différencie et personnalise du même coup les espaces résidentiels et leur rapport dans, et avec, le paysage¹¹. Cette ouverture vers la mer a également dégagé un espace plus important au cœur du complexe autrefois généralement occupé par une simple piscine. Des formes d'agrément combinant de nouvelles fonctions et recomposant le paysage grâce à l'apparition de jardins ont donc été associées à cet espace de bain de soleil et d'eau. On passe alors d'un espace complètement ouvert et uniforme à un espace plus varié et fragmenté qui favorise une certaine diversité de pratiques et des sensations d'une intimité individualisante dans un collectif. Soulignons également que jusqu'à présent, aucun de ces complexes résidentiels n'a été développé en reprenant des caractères provenant d'éléments architecturaux traditionnels.

Une analyse des formes architecturales sous l'angle d'une transmission des pratiques reste à faire, bien que la structure et l'apparence des complexes semblent répondre plus à des critères fonctionnels qu'à une recherche d'esthétique.

1.2. Les acteurs producteurs

Le secteur de la production immobilière de complexe est régi par deux principales logiques. La première consiste en l'investissement d'un propriétaire sur son terrain. Dans ce cas, l'infrastructure est généralement de taille réduite et le financement de la construction se fait en partie par la vente sur plan des chalets, celle-ci garantissant la finition des travaux. Dans le second cas, c'est l'association d'investisseurs bénéficiant généralement d'un soutien politique qui construit sur un espace dont elle n'est propriétaire que d'une partie. L'accaparement des terrains connexes se fait généralement au détriment du domaine public. L'ensemble de l'espace alors dégagé et la puissance financière des associés produit un complexe de grande capacité d'accueil. Il semble qu'une majorité de cas se décline à partir de ces deux modèles.

La gestion et le développement de ces centres balnéaires reposent aussi sur deux principaux modes d'organisation. Certains s'organisent sous la forme d'une copropriété des immeubles par chalets : les *compounds*. La législation implique alors que les espaces communs étant « propriété commune à l'ensemble des copropriétaires », ils sont gérés par « l'assemblée des copropriétaires ». L'autre mode de gestion est régi par la loi sur les sociétés anonymes libanaises (S.A.L.). Dans ce cas les acheteurs deviennent propriétaires d'actions qui leur permettent de jouir de l'utilisation des espaces communs, voire d'un chalet si le nombre d'actions en leur possession est suffisant. La société promotrice reste propriétaire de l'ensemble du centre et garde une part des unités d'habitation pour la location saisonnière¹². Elle possède alors les actions que ce parc de chalets représente. Elle assure alors la gestion et redistribue d'éventuels bénéfices entre les actionnaires.

A ce propos, Glasze (2000, p. 10) remarque que les centres balnéaires de la région du Kesrouan suivent généralement la législation des *compounds* alors que ceux situés dans le *Mohafazat* du Liban Nord suivent celle sur les S.A.L.

Les professionnels de la construction et de la gestion des complexes balnéaires ne se considèrent pas en règle générale comme participant du secteur du tourisme, même si ces dernières années la situation a quelque peu évolué. Cette position trouve

¹¹ A l'instar des évolutions constatées selon les différentes générations de stations de sports d'hiver dans les Alpes.

¹² Le mode de location par « time sharing » n'a pas encore fait son apparition. Par contre, il arrive que les membres d'une même famille se partagent son utilisation.

des explications dans l'établissement de résidents à l'année pendant toute la période de la guerre (de 1975 à 1990). Alors qu'aujourd'hui la pratique de ces espaces a retrouvé une fréquentation plus saisonnière (même si parfois la transformation de certains chalets en logement principal perdure dans le Kesrouan), très peu de professionnels - et c'est également le cas en ce qui concerne les résidents eux même - perçoivent leur clientèle comme étant de nature touristique. Avant tout, le touriste ne peut être que l'étranger. Ainsi les résidents propriétaires, ou encore la clientèle qui fréquente le complexe depuis longtemps, étant connus et reconnus, ne peuvent pas être des touristes. Cette clientèle étant constituée en majorité de Libanais, les questions relatives au tourisme ne se pose pas !

D'après les entretiens conduits auprès des professionnels, la spécificité très relationnelle du métier de gérant de complexe qui était la règle par le passé est aujourd'hui battue en brèche par une diversification des stratégies. Certains gérants cherchent à mieux s'inscrire dans le secteur touristique par la création d'activités hôtelières, d'autres développent des produits destinés à une clientèle qui se distingue de celle des résidents traditionnels (thalasso thérapie, location de meublés ou hébergement d'étudiants hors saison par exemple).

1.3. Une variété de services

Le succès de cette forme résidentielle a tout d'abord résidé en quelques services de base qui n'existaient pas ailleurs durant la période de la guerre. La garantie de services tels que l'électricité ou l'eau fournies par des équipements propres permettant de vivre en complète autarcie a su séduire une certaine clientèle. Les difficultés que les entreprises nationales ont encore à assurer la continuité de ces services en font un élément toujours important dans la promotion des complexes. A ceux-là s'ajoutent des services de maintenance et de gardiennage qui ont grandement participé à rassurer la clientèle sur la tranquillité des lieux face aux troubles extérieurs.

Pour autant, au-delà de ces constantes fonctionnelles et des similitudes morphologiques précédemment évoquées, certains caractères peuvent varier de manière importante. Ainsi, la taille d'un établissement peut aller de 50 à 500 chalets. Généralement, plus le complexe sera important plus il y sera proposé une gamme de services visant à renforcer l'autonomie matérielle du résident à la recherche de son bien-être et le caractère autarcique du système. On pourra alors trouver bowling, cinéma, centre de fitness, Internet café, discothèque, supérette, coiffeur, magasin de vêtements...

Les établissements visant un public de classe moyenne n'ont actuellement pas de projet d'extension, ni de politique de développement. Concernant les situations de concurrence, remarquons qu'elles ne se localisent véritablement que dans la région du Kesrouan qui possède le nombre le plus important de résidences « haut de gamme ». La comparaison des différentes gammes d'établissement et de leur situation économique laisse penser que la demande est plus forte dans les établissements de luxe que dans les établissements de gamme moyenne. Cette tendance révèle la recherche par la clientèle d'une forme d'expression identitaire via des pratiques symbolisant la richesse et la réussite sociale.

Le loyer moyen pour la saison se situe aux alentours de 2000 US\$ pour un chalet dans un complexe de moyen standing mais peut s'élever fréquemment jusqu'à 7000 \$, voir pour le Portemilio 12000\$.

Dewailly et Ovazza, 2004, « Les complexes balnéaires privés au Liban. Quels lieux touristiques en émergence ? », in Berriane M. dir., *Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers : quelles articulations en Méditerranée ?*, Institut Universitaire Européen de Florence (à paraître).

Photos n°3a et 3b : Holiday Beach à Zouk Mikaël - Le Las Salinas vu du complexe Marina del Sol à Enfé.



Clichés : J-M. Ovazza – 2001.

Enfin, si les complexes évoluent en terme de gamme de services et de forme architecturale, il est également deux autres domaines dans lesquels il faut noter une évolution sensible avec en premier lieu celui de la toponymie utilisée au sein du complexe. Ainsi, par exemple, il n'est plus de mise de dire « port de plaisance » pour désigner ce lieu de l'espace du complexe mais « marina »¹³. Le second domaine concerne celui des noms de complexe. Depuis 2 ans, on assiste progressivement à une certaine évolution. Ainsi le Manara a changé pour « Manara North Marina », le Palma à Tripoli est devenu cette année « Palma Touristic Center », tandis que le Naoura s'attribuait le terme « Ressort ». Il y a donc une certaine réappropriation de termes issus du champ lexical du tourisme qui suit certes un effet de mode, mais qui montre également la volonté de certains de faire évoluer leur image¹⁴.

Mais déjà avec ce dernier argument le champ des représentations et des pratiques de ces touristes apparaît. C'est dans ce domaine que va désormais se poursuivre notre investigation.

2. Identités, relations sociales, pratiques et représentations : une interdépendance exacerbée

Le microcosme qui fréquente les complexes balnéaires fermés semble décupler les liens inter-individuels de manière plus immédiate. Cette étape sera l'occasion d'étudier plus précisément les caractéristiques de cette population, de ses pratiques sociales et de ses normes, à travers l'analyse des résultats d'enquête afin d'infirmier ou de confirmer cette hypothèse.

2.1. Caractères généraux de la population interrogée

La population enquêtée se répartit pour 56% dans le Kesrouan et 44% dans le Nord. La faible majorité de femmes (55%) reflète celle existante de manière générale

¹³ Alors que nous aurions plutôt tendance à considérer le complexe lui-même comme une marina (port + habitations).

¹⁴ Ce changement ne touche pas pour l'instant les complexes balnéaires considérés de haut standing. Depuis 2003, ces derniers commencent à développer une stratégie marketing auprès de certaines agences de voyage et à faire leur promotion via un site Internet (Las salinas, Rimal).

au Liban (mortalité masculine plus forte pendant la guerre, immigration de travail plus marquée chez les hommes).

Par ailleurs, puisque le complexe n'est pas uniquement un lieu de vacances, un certain nombre de personnes s'y installent l'été sans pour autant cesser leurs activités professionnelles. La population active majoritairement masculine nous a poussé à enquêter de manière plus importante les populations de ce sexe durant les après-midis et le week-end afin de corriger sa relative absence induite par l'exercice d'activités professionnelles durant les horaires de travail d'été : 9 heures – 14 heures.

Le choix de ne poser aucune question ayant trait directement avec la dimension religieuse ou communautaire est délibéré. Peut-être est ce un manque lorsqu'on sait l'importance – au moins sur le plan discursif - qu'elle constitue au sein de cette société ? Si tant est que cette variable soit pertinente, notre expérience, notre connaissance des clientèles, des lieux d'origine et de résidence, nos interviews avec les directeurs de ces établissements sont autant de données qui permettent de l'évaluer précisément au sein des profils de cette clientèle. Ainsi, notre échantillon n'est pas du tout représentatif de la diversité communautaire libanaise, ni d'ailleurs de sa variété sociale, mais tout simplement parce que les pratiques touristiques et récréatives en complexe balnéaire fermé concernent aujourd'hui des populations très spécifiques.

L'enquête a porté sur des populations majeures, réparties en quatre classes qui correspondent globalement à quatre grandes étapes de vie : étudiants, jeunes mariés, période durant laquelle la situation professionnelle et la taille de la famille se stabilisent et retraite bien que celle-ci soit encore rare au Liban. Ces chiffres révèlent une clientèle majoritairement jeune (tout comme la population libanaise d'ailleurs), certainement attirée par les activités de plein air proposées par les complexes.

Tableau n° 2 : Répartition par classes d'âge des enquêtés.

Classe d'âge	% de personnes
18-25	36%
26-45	48%
46-65	13%
>65	2%

Source : Enquête B. Dewailly et J.-M. Ovazza, été 2001. Nbr. = 464.

Concernant la situation familiale et le nombre d'enfants par foyer, nos résultats se répartissent de la manière suivante :

Tableau n° 3 : Situation familiale des enquêtés.

Situation familiale	% de personnes
Célibataire	52%
Marié	46%
Veuf	2%
Divorcé	0%

Source : Enquête B. Dewailly et J.-M. Ovazza, été 2001. Nbr. = 464.

Tableau n° 4 : Nombre d'enfants des enquêtés.

Nombre d'enfants	% de réponses
0	56%
1-2	22%
3-5	21,5%
>5	0,5%

Source : Enquête B. Dewailly et J.-M. Ovazza, été 2001. Nbr. = 464.

Les célibataires et les personnes mariées sont représentés dans des proportions très similaires. Deux catégories sont très faiblement représentées : les divorcés et les veufs¹⁵. Dans le premier cas cela est sans doute dû au fait que le divorce reste toujours

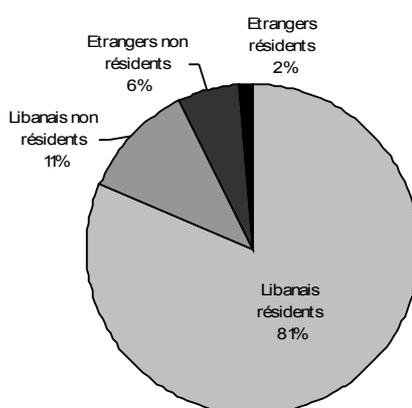
¹⁵ Respectivement 2 et 7, soit 0% et 2% des personnes enquêtées.

mal accepté bien que la pratique semble se développer. Quant aux veufs, leur absence s'explique par la faible représentation des plus de 65 ans.

92% des gens mariés ont des enfants¹⁶. Le nombre d'enfants par famille varie principalement entre 1 et 5. Une majorité cependant (63%) en a 2 ou 3, signe d'une évolution en baisse de la taille des familles chez les classes urbaines moyennes ou élevées.

Selon la typologie mise en place dans le souci de répondre à la problématique générale du programme de recherche on retrouve 81% de Libanais résidents, 11% de Libanais expatriés, 6% d'étrangers non résidents et 2% d'étrangers résidents.

Graphique n°1 : Répartition de la population enquêtée par types de touristes.



Source : Enquête B. Dewailly et J.-M. Ovazza, été 2001. Nbr. = 464.

92% des personnes interrogées ont la nationalité libanaise. 19% d'entre elles sont binationales, catégorie à ne pas confondre avec les expatriés puisque 40% seulement des binationaux résident à l'étranger. Le faible nombre d'étrangers rencontrés (8%) s'explique à la fois par la faible attractivité du pays sur la scène régionale¹⁷ et par le caractère fermé des complexes qui sera davantage explicité par la suite. La faible représentation des Arabes¹⁸ (un tiers seulement des étrangers) peut être due aux « tabous » liés aux pratiques balnéaires et à la nudité, ou encore à la non-expérience de ce type de tourisme.

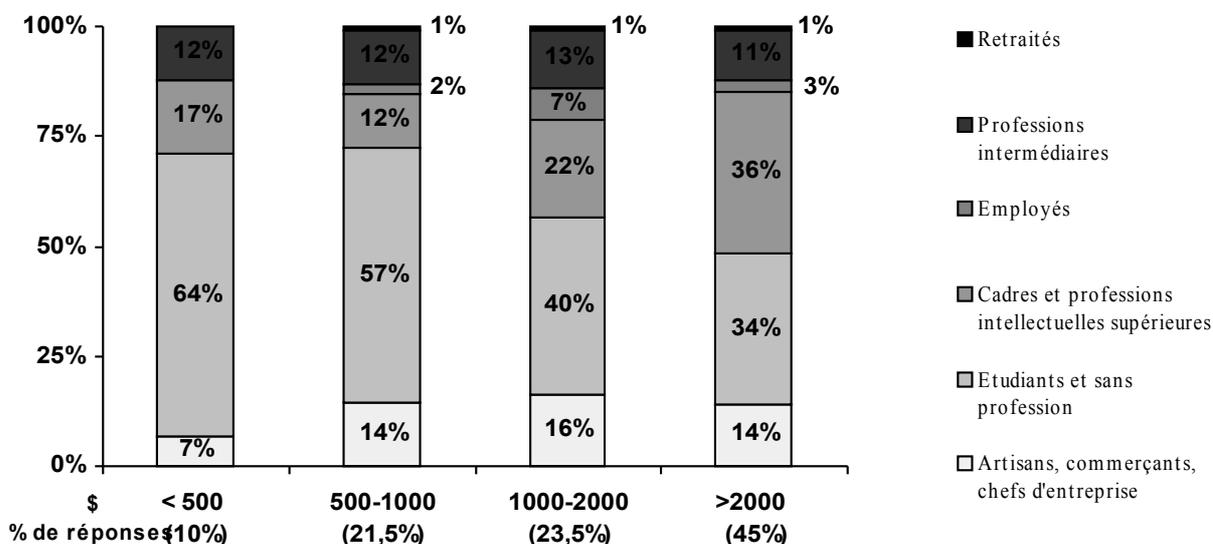
Trois catégories socioprofessionnelles sont plus fréquemment rencontrées : les étudiants et sans profession (34%), les cadres et professions intellectuelles supérieures (26%) et les artisans - commerçants - chefs d'entreprise (14%). Notons qu'il a été assez difficile d'obtenir des réponses précises concernant la profession. Le patron d'entreprise peut diriger une organisation de taille très variable. Le commerçant peut aussi gérer un commerce de taille très variable ou même se considérer comme patron d'entreprise. Pour toutes ces raisons il semble intéressant de croiser les réponses à cette question avec celle concernant le budget vacances afin de mieux cerner la catégorie sociale des personnes enquêtées.

¹⁶ Notons que l'interdiction légale du concubinage fait que la totalité des personnes ayant des enfants est mariée ou l'a été.

¹⁷ Cf. article 1, pp. 5-6.

¹⁸ Alors qu'ils représentent plus de 40 % des touristes. Cf. CDR, 2003, SDATL, Beyrouth, p.44.

Graphique n°2 : Budget de vacances par catégorie socioprofessionnelle.



Source : Enquête B. Dewailly et J.-M. Ovazza, été 2001 (460 réponses).

Parmi les personnes ayant le budget le plus réduit, la catégorie des étudiants et sans profession (64%) est logiquement prépondérante. Mais cette catégorie est rendue très hétérogène en ce qui concerne ses revenus par la présence de jeunes entretenus par leurs parents et de femmes au foyer. Ces dernières constituent plus de 90% des personnes sans profession. Il est donc logique que cette catégorie soit aussi représentée (34%) chez les personnes dont le budget vacances est le plus important. Alors que le nombre d'étudiants et de sans profession décline avec l'augmentation du budget vacances, cette tendance s'inverse chez les cadres et professions intellectuelles supérieures, qui représentent un peu plus du tiers (36%) de la catégorie >2000\$. On aurait pu imaginer que cette dernière CSP soit mieux représentée que la précédente. Cette situation est encore plus étonnante dans le cas des commerçants et chefs d'entreprise (14% du budget « >2000\$ »). Une analyse transversale de ces données montre donc que la corrélation entre la CSP et le budget vacances est loin d'être parfaite.

Tableau n°5 : Répartition des catégories budgétaires par complexe.

Complexe / Budget	< 500 \$	500 - 1000 \$	1000 - 2000 \$	> 2000 \$	Nombre de réponses (nombre d'enquêtés)
Al Naoura (L.-N.)	17%	25%	21%	38%	24
Las Salinas (L.-N.)	20%	17%	15%	48%	46
Marina Del Sol (L.-N.)	12%	24%	24%	35%	16 (17)
Miramar (L.-N.)	3%	23%	15%	60%	40
Palma (L.-N.)	6%	29%	20%	45%	51
Sawary (L.-N.)	14%	19%	14%	48%	20 (21)
Ste. Hélène (L.-N.)	14%	14%	43%	29%	7
Amwaj (K.)	5%	5%	42%	47%	19
Aquamarina (K.)	3%	31%	17%	50%	36
Holiday Beach (K.)	8%	14%	30%	49%	37
Rimal (K.)	2%	28%	22%	44%	48 (50)
Samaya (K.)	11%	17%	32%	40%	75
Siwar (K.)	22%	11%	22%	44%	9
Solemar (K.)	9%	22%	22%	47%	32

Source : Enquête B. Dewailly et J.-M. Ovazza, été 2001 (460 réponses). L.-N. pour Liban-Nord et K. pour Kesrouan.

Il reste à voir si une corrélation entre le budget (qui, semble-t-il, révèle plus les revenus que la CSP) et le choix d'un complexe est meilleure. Or la part relative des budgets les plus importants est très similaire dans les complexes de moyenne gamme et ceux affichant un standing élevé : les budgets supérieurs à 2000 dollars représentent 47% des enquêtés à l'Amwaj (complexe de moyenne gamme) et 48% au Las Salinas (complexe haut de gamme). Cette similitude est à relativiser par le fait que cette catégorie de budget peut s'avérer très étendue. Il n'en reste pas moins que la CSP et le budget vacances semblent insuffisants pour expliquer le choix d'un complexe.

Rapportée à la population du Liban, la part des personnes ayant les moyens de pratiquer des activités touristiques est très faible. Celle de ceux qui ont accès aux complexes l'est encore plus. Mais faute de statistiques précises l'estimation est rendue très difficile. Rappelons simplement que le salaire minimum officiel en 1999 avoisinait les 200\$ sachant que le revenu d'une grande partie des Libanais lui était inférieur¹⁹.

Cette rapide description permet de dresser un profil du client moyen de complexe. Il s'agit d'une personne jeune, célibataire ou mariée, ayant un revenu important, voire très important comparé à la moyenne nationale. Le célibataire est généralement un homme étudiant d'une moyenne d'âge de 25 ans, alors que la personne mariée est généralement une femme, d'une moyenne d'âge de 41 ans, avec 2 ou 3 enfants. De ce profil se dégagent deux types d'utilisation des complexes : une recherche de loisirs de plein air à tendance sportive et une recherche d'un espace sécurisé adapté à l'accueil des familles.

2.2. La relation client/complexe : un référent identitaire mutuel

De prime abord, ce travail a été confronté à la compréhension du langage et plus spécifiquement aux définitions de certains termes utilisés par les populations enquêtées telles que les notions de vacances, de tourisme et de touristes.

Si les vacances correspondent dans une majorité de pays occidentaux à une période bien définie qui s'intercale entre des périodes de travail, cela n'a pas toujours été le cas au Liban. Rappelons que l'année se divisait et se divise encore parfois entre horaires d'été et horaires d'hiver. La journée de travail se terminant l'été en début d'après-midi, elle permet une pratique de loisirs. Si cette situation est en train d'évoluer, il semble que la notion de vacances n'est relativement pertinente que chez les non résidents au Liban qui sont assujettis à une distinction claire travail/vacances.

Le complexe doit être également perçu, dans sa dimension symbolique, comme un lieu de la « mise en scène ». Ici, à tout moment, chacun est acteur d'un dispositif social-spatial qui s'y donne à voir quotidiennement. Être résident d'un complexe ou en être membre revêt pour certains une importance capitale, si bien qu'ils pourront aller jusqu'à s'endetter pour y avoir accès ou pour s'y maintenir. Le système des cabines permet aussi de se faire voir dans un complexe lorsqu'on n'a pas les moyens d'y acheter ou d'y louer un chalet.

Le choix par les clients d'un complexe plutôt qu'un autre et la sélection opérée par les propriétaires et gérants de ces établissements constituent un processus de sélection ségrégative complexe qui influence tout à la fois l'image de l'établissement et celle de ses occupants. Si le complexe trouve son image de marque dans la population qu'il accueille, celle-ci cherche à affirmer la sienne par la fréquentation d'un lieu occupé par des personnes qu'elle imagine, ou voudrait être, ses semblables. Dire fréquenter le

¹⁹ Faible revenu contrebalancé quelque peu par l'existence d'un second travail augmentant ainsi le revenu.

Las Salinas (ou le « Las », selon l'expression commune) signifie aussi ressembler à sa clientèle, appartenir à une certaine classe sociale et même, dans une certaine mesure, à une région ou à une communauté précise.

Lors d'un entretien avec un directeur de complexe situé dans l'agglomération de Jounieh, ce dernier aborda le fait de sa politique de sélection de sa clientèle par sa résidence principale. Une carte sur le mur venait appuyer ses propos et des épingles de différentes couleurs plantées sur les localités représentaient des quantités de personnes (une rouge représentant une dizaine et une jaune une unité). La carte montrait fort bien quelques secteurs géographiques bien particuliers, tels qu'un quartier de Beyrouth (Achrafieh), quelques bourgades du Metn et des contreforts de l'agglomération de Jounieh. Deux épingles jaunes attiraient notre attention. Situées sur Zahlé, capitale du *Mohafazat* de la Beqaa, ces dernières étaient nettement isolées du reste des regroupements de localisation. Il expliqua alors que ces personnes faisaient partie des amis du propriétaire²⁰ et que lui même connaissait fort bien ces personnes comme du reste la majorité de sa clientèle. C'est alors que la conversation s'engagea plus précisément sur la sélection ou non de la clientèle. Il précisa tout d'abord qu'il pouvait généralement se permettre une sélection car le taux d'occupation de son établissement était important, même si cette année la saison était moins bonne. Puis il insista sur le « mode de vie », en soulignant que les populations de complexe balnéaire, et en particulier du sien, s'attendaient à y trouver « une certaine ambiance », ambiance qui ne serait pas possible si les populations étaient d'origine trop variée. Enfin, il précisa qu'il était finalement très rare qu'il refuse des clients car rares étaient aussi ceux qui franchissaient le pas de « venir de l'extérieur²¹ » pour découvrir un environnement qu'ils ne connaissaient pas.

Ainsi, si l'accès à ces complexes peut être l'objet d'un grand désir de la part de certaines populations, la représentation du complexe et de son « microcosme » qu'elles s'en font peut également générer chez elles une appréhension. L'image représentée émet une certaine violence symbolique faute de disposer de connaissances relationnelles pour y être intégré. Sachant que l'identité d'un complexe s'établit dans un processus dialectique avec et entre l'ensemble des résidents, les relations sont à la fois nécessaires à l'accès et à l'assurance d'une reconnaissance. Accepter l'intégration de quelqu'un dont l'image personnelle peut potentiellement nuire à celle du complexe, c'est accepter de négocier son identité avec la sienne dans la construction de l'image du complexe. Et cela semble difficilement envisageable compte tenu des motivations affichées par les résidents. L'identité d'autrui est donc une des valeurs qui peut être échangée au cours des relations sociales. Rencontrer l'autre, c'est avant tout estimer la valeur qu'il ajoutera au réseau d'appartenance. Cette attitude est particulièrement révélée par la réponse suivante à la question « Pour quelles raisons ne vous êtes-vous pas faits de nouvelles connaissances ? » : « J'ai déjà des amis ici ».

Concernant la question « Comment avez-vous connu cet établissement ? », 77% des interrogés indiquent une raison relationnelle (famille, amis, connaît le propriétaire...). Et à la question « Pour quelles raisons avez-vous choisi ce lieu ? », les deux réponses les plus fréquentes sont la présence de la famille et celle d'amis. Le poids des relations sociales semble un moteur indéniable de détermination auquel il est difficile de se soustraire. L'appartenance à un groupe (social ou familial) déjà représenté au sein du complexe est donc l'assurance de ne pas remettre en cause son identité et celle de ses clients.

²⁰ Signalons ici que ce directeur est un membre de la famille du propriétaire.

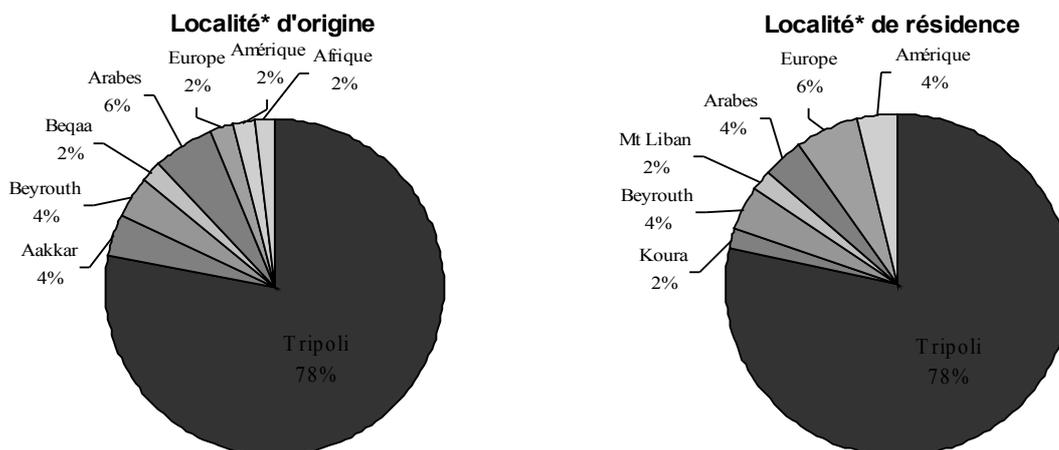
²¹ De l'extérieur de l'espace auquel il s'identifie. Cet espace ne correspond pas bien sûr à tout l'espace libanais et il peut être morcelé.

Le poids des critères qui interviennent dans le choix d'un complexe varie en fonction de l'établissement et de la clientèle qui le fréquente. Par exemple, certains complexes de moyenne gamme pratiquent une sélection davantage basée sur les origines géographiques ou communautaires (ex. l'Amwaj) que sur la catégorie sociale ou le revenu. Mais ceci n'indique en rien que ce niveau de revenu soit inférieur à celui rencontré dans d'autres complexes. L'image qui en résulte joue un rôle de référent identitaire mutuel dans la relation client/complexe.

Notre observation des populations de complexe vient renforcer cette thèse. La description de plusieurs cas permettra d'illustrer ce poids variable des critères de recrutement.

Le Palma, situé à la sortie sud de l'agglomération de Tripoli, recrute une part importante de sa clientèle parmi la bourgeoisie sunnite de la ville. Le reste de la population a des origines et des lieux de résidence très hétéroclites, et semble avoir été attirée par les relations qu'elle entretient avec le premier groupe.

Graphiques n° 3a et 3b : Origine géographique et résidence des clients du Palma.



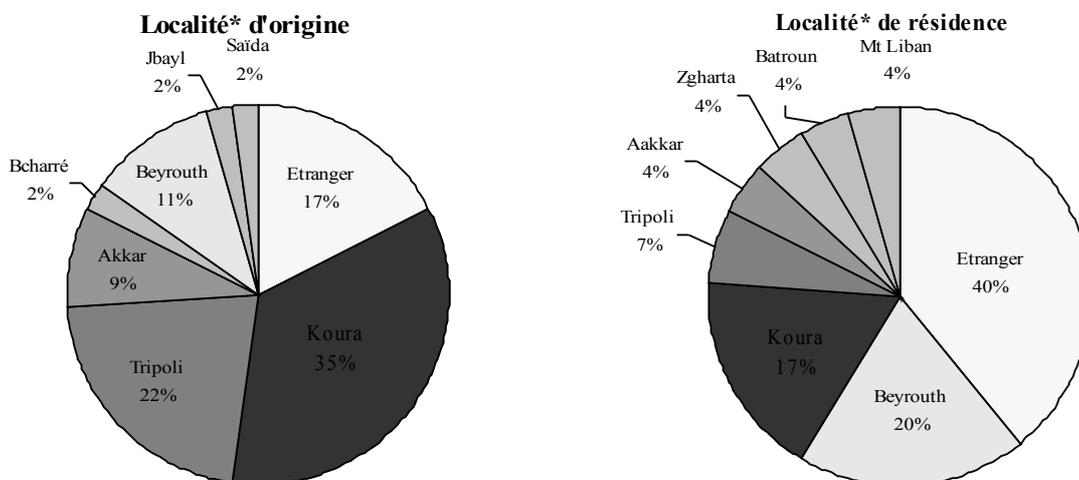
Source : Enquête B. Dewailly et J.-M. Ovazza, été 2001.
Les localités libanaises ont été regroupées par Caza (51 enquêtes).

Situé à 15km au sud de Tripoli, le Las Salinas bénéficie d'une clientèle plus diversifiée tant sur le plan de ses origines que sur celui de ses lieux de résidence. Son standing élevé lui permet d'être attractif d'une part parmi les expatriés et les classes aisées de la capitale, et d'autre part auprès de la bourgeoisie restée dans le nord du pays. Deux variables émergent donc, l'une socio-économique et l'autre géographique et communautaire. La grande majorité représentée par les Beyrouthins et les expatriés tend aussi à confirmer l'idée qu'au-delà d'un certain niveau social, la solidarité de classe prime sur la référence communautaire tant dans les relations que dans les pratiques.

Pour les complexes du Kesrouan, la situation est plus complexe, parce qu'influencée entre autres par les migrations vers le réduit chrétien pendant la guerre et par le poids de l'agglomération beyrouthine.

Dewailly et Ovazza, 2004, « Les complexes balnéaires privés au Liban. Quels lieux touristiques en émergence ? », in Berriane M. dir., *Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers : quelles articulations en Méditerranée ?*, Institut Universitaire Européen de Florence (à paraître).

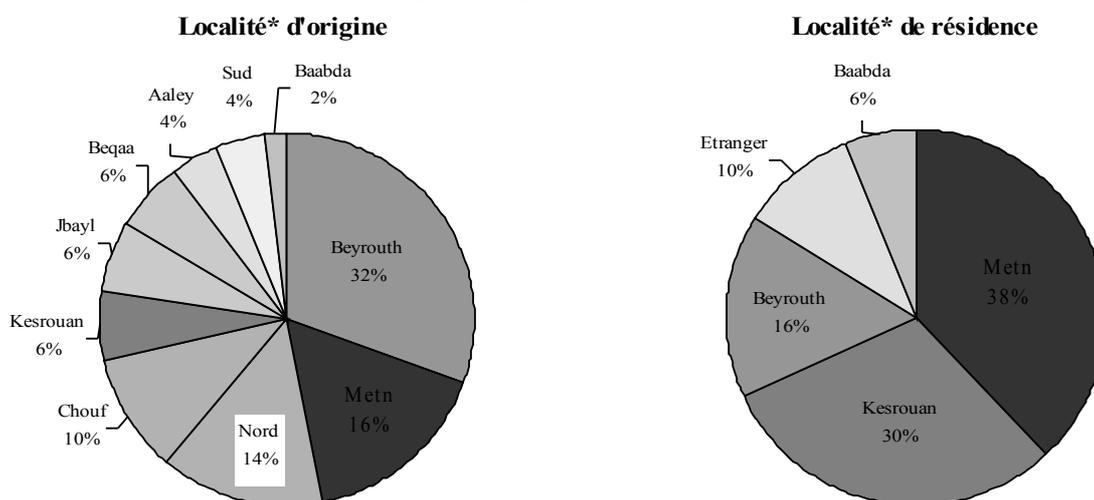
Graphiques n°4a et 4b : Origine géographique et résidence des clients du Las Salinas.



Source : Enquête B. Dewailly et J.-M. Ovazza, été 2001. * Les localités libanaises ont été regroupées par Caza (46 enquêtes).

Dans le cas du Rimal, situé à Zouk Mikael, la diversité rencontrée dans les localités d'origine ne se retrouve pas du tout dans les localités de résidence. Cela laisse penser que c'est cette dernière variable qui prime dans le recrutement de sa clientèle. En effet le poids de chaque groupe de résidents est inversement proportionnel à la distance qui sépare résidence et complexe. On est donc en présence d'un recrutement sur une base géographique.

Graphiques n° 5a et 5b : Origine géographique et résidence des clients du Rimal.



Source : Enquête B. Dewailly et J.-M. Ovazza, été 2001. * Les localités libanaises ont été regroupées par Caza (50 enquêtes).

Par ailleurs, le passage d'un spectre large de lieux d'origine à un spectre étroit de lieux de résidence plus concentrés à Beyrouth et dans sa grande périphérie montre la prégnance de la capitale en termes de pôle d'immigration nationale²². La très forte progression du Kesrouan est principalement due à son rôle de refuge pour certaines populations chrétiennes pendant la guerre. À cette période de guerre il faut ajouter le

²² Près de 45% des populations enquêtées à Rimal ont pour origine des régions qui disparaissent en terme de lieux de résidence. La population dont l'origine se répartissait sur 5 Mohafazats ne réside plus que dans 2 Mohafazats.

départ significatif de population originaire de Beyrouth. La croissance du Metn est également due à la guerre mais également aux mécanismes plus classiques de la croissance urbaine de banlieue de capitale.

D'autres complexes comme le Miramar ou le Samaya présentent des situations plus contrastées où se mêlent les variables géographiques et sociales dans des proportions plus équilibrées.

A la question « Comment avez-vous connu cet établissement ? », 66% des personnes interrogées ont répondu que cette découverte était due à la famille ou à des amis. Le choix du complexe en particulier a lui aussi été influencé de la même manière. Il en résulte que trois éléments principaux interviennent. La présence de la famille et d'amis donne un sentiment de regroupement. Le calme et la sécurité apportés par la bonne gestion du lieu, son ambiance familiale, la propreté, le fait qu'il s'agisse d'un espace clos et privé isolent et protègent d'un environnement stressant. Et enfin le choix satisfaisant des services et activités proposés satisfont une recherche d'autonomie voire d'autarcie. Ce point sera approfondi lorsque la question des attentes de la clientèle sera traitée.

Le lien (identitaire) étroit qui unit la clientèle et l'établissement implique donc une faible mobilité et un réseau relationnel assez circonscrit. A la question « Depuis quand fréquentez-vous cet établissement ? », 53% des interrogés affirment y venir depuis plus de 6 ans (pour la moitié d'entre eux depuis plus de 10 ans même) et 33% entre 2 et 5 ans. Ces séjours récurrents sont relativement prolongés puisque 65% des interrogés passent 2 mois et plus dans l'établissement. Une grande partie des clients des complexes sont donc des habitués. Plus encore, ils ne cherchent pas à faire de nouvelles connaissances. Le complexe n'est pas un lieu de rencontre mais de retrouvailles. A cet égard, les questions traitant des « nouvelles connaissances » sont intéressantes bien qu'elles doivent être traitées avec discernement. Répondre par la négative lorsque l'on vous demande si vous avez fait de nouvelles connaissances donnerait une image peu valorisante. C'est certainement pour cela que 74% ont répondu « oui ». Même lorsque cela est vrai les raisons qu'ils évoquent trahissent leur volonté de ne rencontrer que des gens qui leur ressemblent. Ces rencontres nouvelles se sont faites, dans 35% des cas par l'intermédiaire d'amis, dans 19% des cas autour de la piscine du complexe (qui, nous l'avons dit, garantit la fréquentation de ses « semblables ») ou au cours d'activités communes, certainement en partie au sein du complexe²³.

Pour les personnes qui n'ont pas fait de nouvelles connaissances (26%), les motifs invoqués sont aussi intéressants : 28% affirment ne pas en avoir eu l'occasion, 25% pas le temps, et 16% se sont justifiés par le fait qu'ils avaient déjà des amis. Dans ces proportions, les nouvelles rencontres étaient-elles l'occasion d'un échange, réciproque ou non, de nouvelles pratiques ou d'aspects culturels ? À cette question 68% des personnes interrogées ont répondu « non » en expliquant qu'ils étaient tous libanais. Cette réponse ajoute encore à l'idée d'une uniformité de la clientèle non seulement en ce qui concerne son milieu socioculturel mais aussi sa nationalité.

²³ La pratique du fitness est l'une de ces activités. Elle correspond à une préoccupation nouvelle chez les populations libanaises aisées vis-à-vis d'un corps qu'il convient de soigner mais aussi de montrer. Cette « étalage » de plastiques travaillées, par ce qu'il participe à la constitution d'une image peut tout à fait correspondre à une variable du référent identitaire ; et parce qu'il se met en scène, il peut également porter en lui une violence symbolique imposant l'exclusion.

Le choix d'investir pour un temps plus ou moins long un complexe balnéaire fermé, sa localisation, la volonté de se rassembler entre gens « du même monde », sont autant de variables influençant les mobilités des pratiquants de ce mode de résidence.

2.3. Mobilités et temporalités

Avant d'aborder la question des mobilités, soulignons tout d'abord que les destinations choisies sont à la fois limitées en variété et concentrées spatialement. C'est sans doute là un des facteurs pouvant expliquer la faible diversité des activités pratiquées et le nombre restreint de réponses manifestant ce type de déplacement. Les activités touristiques potentiellement importantes (visites de sites, randonnées...) ne sont pas pratiquées et l'ensemble des services offerts dans un complexe limite aussi les besoins de déplacement. Notons enfin qu'une majorité d'activités quotidiennes de loisirs se déroule au sein même du complexe résidentiel.

Trois types de mobilités s'associent fréquemment à trois types de temporalités. Les questions portant sur l'ancienneté dans la résidence principale et sur la fréquentation du complexe indiquent que pour des raisons diverses les choix s'établissent sur un terme relativement long. Il est indéniable que la situation de guerre a été à la fois cause de migration forcée mais aussi cause d'une limitation de l'espace praticable. Cette situation est particulièrement visible dans la région du Kesrouan, région d'accueil pendant la guerre. Inversement, la fidélité à la région d'origine dans le choix d'un complexe est la situation extrêmement majoritaire au Liban Nord (83%). Quoiqu'il en soit, plus de 60% des personnes interrogées ont choisi un complexe à proximité de leur résidence principale. Si notre enquête n'a pas explicitement révélé les antagonismes communautaires, ceux-ci ont cependant été perceptibles pendant les entretiens. Ils ont contribué au confinement des populations sur des espaces restreints et les ont contraintes à y rester tant pour des raisons réelles qu'imaginées, fantasmées. Les réponses montrent que le caractère répulsif de certains espaces perdure plus de dix ans après la fin du conflit. 72% des enquêtés disent ne pas avoir changé de résidence principale depuis plus de 10 ans. Cette immobilité se retrouve également dans l'ancienneté de résidence dans le complexe vue précédemment. Les réflexes communautaires ont limité de deux manières les mobilités : d'une part en poussant les populations à se rassembler sur des espaces sécurisés et d'autre part en connotant négativement les espaces occupés par d'autres communautés. Il faut ajouter que même lorsqu'il y a eu changement de résidence, ce déplacement s'est opéré entre deux espaces d'identité similaire.

Comme il a été vu précédemment, les migrations saisonnières correspondent à une pratique ancienne développée initialement sous la forme de villégiature de montagne, pratique qui s'est diversifiée avec l'apparition des centres balnéaires privés. 82% y résident entre 2 et 6 mois par an. Cette période correspond à « l'été libanais » de mai à septembre.

Les mobilités quotidiennes s'organisent autour de quatre destinations principales : le travail, la résidence principale, les amis et la famille et les lieux de sortie en soirée.

Tableau n°6 : Régions d'origine et de résidence des clientèles de complexe.

	Liban-Nord (206 enquêtés)	Kesrouan (258 enquêtés)
% de clientèle dans leur région d'origine	83%	55%
% de clientèle dans leur région de résidence	63%	68%

Source : Enquête B. Dewailly et J.-M. Ovazza, été 2001.

L'importance des migrations de travail a été révélée à plusieurs reprises : d'abord par le nombre relativement important de personnes qui se sont affirmées en période d'activité (32%) sur un lieu que nous considérons comme un lieu de vacances. Ensuite il a suffi d'observer les pics du trafic routier dans la région de Jounieh en débuts de matinée et d'après-midi pour être convaincu de l'importance de cette destination l'été²⁴. Cette pratique est favorisée à la fois par la localisation de la majorité des complexes sur l'axe côtier qui relie deux des principaux bassins d'emploi que sont le Grand Beyrouth et l'agglomération de Jounieh, et par les horaires traditionnels de travail entre juillet et septembre.

Les activités quotidiennes impliquant une sortie de l'espace résidentiel se caractérisent par une très faible diversité des destinations et des distances tout aussi limitées. Le fait qu'une des destinations soit représentée par la résidence principale confronte une fois de plus à un problème de définition. En effet, la résidence principale est communément définie comme celle qui est occupée plus de 6 mois dans l'année. La récurrence du va-et-vient entre la résidence et le complexe tend à attribuer à ces deux lieux les mêmes fonctions. Il semble donc possible d'éliminer l'idée d'une résidence secondaire et de la remplacer par celle d'une extension de la résidence principale²⁵.

L'environnement, les représentations et les pratiques sont au Liban, et pour cette population, des facteurs de limitation de la mobilité plutôt que des facteurs la favorisant. Cela est apparemment dû à un environnement perçu comme agressif, à la dimension réduite des territorialités et à l'importance des relations dans un groupe social, qui, comme il va être vu maintenant, est relativement cloisonné.

2.4. Attentes / non-attentes

Afin de mieux comprendre les attentes de la clientèle de complexes, elle a été interrogée sur ce qui avait motivé ses choix en terme de lieu de villégiature et de mode de résidence, et ce qu'elle appréciait dans l'établissement retenu.

Les réponses spontanées ont été aussi variées que nombreuses, ce qui contraint à leur appliquer un regroupement thématique. Ces thèmes renvoient à trois catégories : les bénéfices fonctionnels retirés de ce choix, les bénéfices émotionnels et les raisons en relation avec la fonction de mobilité. Le faible nombre de réponses qui sont apparues vagues, ou données avec légèreté (ex : « cela me plaît » ou « c'est le meilleur complexe ») ont été regroupées sous une catégorie « autres ». Les bénéfices fonctionnels regroupent tous les apports inhérents à l'infrastructure : le paysage (n'est-ce pas aussi de l'ordre de l'émotion ?), la mer, la gestion, les activités proposées, etc. Les bénéfices émotionnels comprennent la présence d'amis et de la famille ou encore

²⁴ Selon des comptages routiers effectués en 2002, 120 000 véhicules entraient et sortaient de Jounieh vers le Grand Beyrouth chaque jour, et près de 64 000 vers le nord (source : CDR, 2003, SDATL, Beyrouth, pp. 89-90).

²⁵ Un peu à l'image des cabanons situés dans les banlieues de l'agglomération berlinoise.

l'ambiance. Les éléments entrant dans ces deux catégories contribuent fortement au sentiment de sécurité et de confort. La catégorie mobilité regroupe toutes les réponses portant sur la situation du complexe (ou du lieu) permettant au client de se déplacer le moins possible. La présence de la famille (là encore je crois que ça recoupe aussi la catégorie 2, non ?) dans la région ou la proximité du lieu de travail entrent donc dans cette catégorie. Faut de pouvoir les détailler, l'ensemble des services a été classé dans la catégorie des bénéfiques fonctionnels et ceci malgré le fait que nous soyons conscients qu'une partie d'entre eux a une influence forte sur la mobilité de la clientèle.

Tableau n°7 : Question « Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi ce lieu ? ».

	Ensemble		Liban-Nord		Kesrouan	
Bénéfices fonctionnels	195	34%	81	31%	114	36%
Bénéfices émotionnels	224	39%	97	37%	127	40%
Mobilité	117	20%	57	22%	60	19%
Autres	43	7%	24	9%	19	6%

Source : Enquête B. Dewailly et J.-M. Ovazza, été 2001 (579 réponses).

À la question du choix du lieu, les réponses portant sur les bénéfiques fonctionnels et émotionnels escomptés sont à peu près de même importance. Dans un second temps, viennent les réponses concernant la mobilité. Le détail des réponses tend à montrer que ces trois catégories contribuent à rassurer le futur client. La présence d'amis ou de la famille le conforte dans l'idée que le lieu est déjà occupé par ses « semblables » et que sa place y sera donc naturelle. Le fait que les services proposés lui permettent de limiter ses déplacements dans un environnement agressif va dans le même sens. Une analyse plus fine, par thèmes, renforce cette impression d'un besoin d'assurance face à un lieu que l'on ne fréquente pas encore. Ce sont les réponses « présence d'amis » et « présence de la famille » qui sont les plus récurrentes. Mais il faut rappeler que l'on raisonne ici sur un échantillon très restreint et que les observations que l'on propose à une si grande échelle (de quelle échelle s'agit-il ?) sont à prendre avec circonspection.

Tableau n°8 : Question « Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi ce mode de résidence ? ».

	Ensemble		Liban-Nord		Kesrouan	
Bénéfices fonctionnels	434	84%	186	84%	248	84%
Bénéfices émotionnels	18	3%	6	3%	12	4%
Autres	64	12%	29	13%	35	12%

Source : Enquête B. Dewailly et J.-M. Ovazza, été 2001 (516 réponses).

Le choix du mode de résidence fait apparaître la surreprésentation des bénéfiques fonctionnels. Cela n'a rien d'étonnant puisque la question ne porte pas sur un objet précis mais sur un mode (un mode de quoi ? Je comprends pas bien). Mais l'analyse plus fine permet de distinguer trois attraits particuliers : la présence de la mer, le côté pratique des services proposés et enfin l'adaptation du lieu à une fréquentation familiale. La première raison invoquée incite à ajouter quelques précisions. Pour une grande partie des Libanais (parmi ceux qui ont les moyens d'avoir des loisirs), les loisirs balnéaires sont indissociables des complexes. Très peu de plages situées entre Beyrouth et Tripoli restent salubres et les résidences secondaires en bord de mer ne

sont pas une habitude locale²⁶. Le complexe offre donc à la fois le logement et la possibilité « d'aller à la mer » ce qui signifie le plus souvent se baigner dans une piscine avec vue sur la mer. Les deux dernières raisons invoquées s'expliquent par la rareté des lieux de plein air adaptés aux activités familiales. Faut de espaces publics aménagés et propres, le complexe permet aux parents de laisser leurs enfants jouer sans exercer une surveillance constante qui est de toute manière assurée par moult vigiles et autres maîtres nageurs.

Tableau n°9 : Question « Qu'est-ce que vous appréciez dans cet établissement ? ».

	Ensemble		Liban-Nord		Kesrouan	
Bénéfices fonctionnels	484	70%	186	64%	298	74%
Bénéfices émotionnels	118	17%	59	20%	59	15%
Autres	89	13%	45	16%	44	11%

Source : Enquête B. Dewailly et J.-M. Ovazza, été 2001 (691 réponses).

Une fois l'installation dans le complexe faite, le sentiment de sécurité apporté par la présence de connaissances est acquis. Ce sont alors les bénéfices fonctionnels qui prennent le pas. Ce n'est plus un étranger au lieu qui s'exprime mais un client qui affirme ses exigences. Il réclame à la fois des activités nombreuses et un environnement « déstressant ». Par ce dernier terme, on entendra à la fois « divertissant » et « sécurisé ». On notera que les exigences de la clientèle des complexes du Kesrouan sont plus nombreuses que celles du Liban-Nord. Cette demande concerne la variété des activités. Cela peut, entre autres, s'expliquer par le plus grand nombre d'activités disponibles dans cette région. Une analyse plus fine montre la récurrence des réponses portant sur la sécurité, la propreté et le calme. Dans ce cas, c'est l'environnement agressif de l'agglomération beyrouthine qui serait en cause.

Nous illustrerons ces propos par le rapide récit de la visite d'un complexe faite lors de la préparation de notre enquête.

L'exemple du Rimal, situé sur la commune de Zouk Mikaël, entre Jounieh et Beyrouth, est significatif de l'attente de la clientèle ainsi que de la recherche de la part de la direction dans ce domaine. Lors de notre arrivée au complexe le jour du rendez-vous avec le directeur, les difficiles conditions d'accès à sa personne étaient particulièrement frappantes, surtout si on les considère à l'aune de celles des autres complexes. Après un entretien, il nous fit accéder à l'intérieur de l'enceinte non pas avant tout pour visiter le site, mais plutôt afin d'assurer notre recommandation auprès du responsable de la sécurité. Précisons que la porte d'accès était gardée par un vigile en uniforme. Durant cette visite, le même personnel de sécurité appartenant à une compagnie privée était présent sur l'ensemble de l'espace du complexe (pelouse, terrasse, piscines, plage, digue...). Questionné à ce sujet, le directeur nous a confié que ce service répondait aux attentes de sa clientèle (attentes que l'on ne retrouve pas de manière évidente dans nos résultats) et de ses actionnaires, et qu'à son avis il s'agissait d'un élément de standing et de modernité. A cette occasion, le directeur ayant constaté l'absence d'un maître-nageur sur un bassin y a aussitôt délégué un vigile pour pallier à cette carence, et s'est excusé afin de pouvoir aller régler ce problème. Cet

²⁶ Malgré une pratique balnéaire de plages publiques, mais appropriées par des plagistes privés louant transats, parasols, et proposant généralement un service de restauration, qui se semble se développer. Ces plages sont principalement fréquentées par des populations pour qui la pratique de la mer (et non d'une piscine) est véritablement un élément essentiel à leur motivation. Le taux de fréquentation de ces plages par des étrangers (occidentaux) et généralement bien supérieur à celui rencontré dans le cas des complexes balnéaires fermés.

incident permet de comprendre que l'ensemble du personnel est, ou du moins doit apparaître comme étant en charge de la sécurité. Ajoutons que l'enquête a eu lieu quelques jours après et qu'il a fallu nous présenter de nouveau à la direction et au personnel de sécurité afin d'obtenir les badges autorisant l'accès.

Pour conclure, il semble que la majorité des innovations ou évolutions de ce secteur d'activités est à l'initiative des prestataires et non pas issue des demandes d'une clientèle dont les attentes restent limitées. Le dynamisme des gérants s'explique par leur volonté de rentabiliser leur outil de travail. L'attitude de la clientèle s'explique quant à elle par le peu d'intérêt accordé aux qualités intrinsèques de toute activité en général. Une activité nouvelle n'est qu'une nouvelle occasion de rencontrer les personnes que l'on connaît déjà. C'est aussi la possibilité d'alimenter sa propre identité et celle du groupe auquel on appartient. Ce qui laisse penser que la transmission des pratiques est certainement plus le fait des gérants (comme média) que de la clientèle elle-même, qui, même si elle est au contact de pratiques étrangères, n'investit principalement que son réseau relationnel.

Si l'environnement contraignant explique un repli sur des espaces privatisés, c'est aussi ce repli et le désengagement qu'il implique qui explique l'état de cet environnement. Car l'espace public n'est pas, sinon très rarement, entendu comme l'« espace de tous » mais plutôt comme l'« espace de chacun », où chacun alors s'autorise sa propre utilisation, mais en reporte les responsabilités de gestion sur l'autre. Dans un tel schéma de pensée et d'action, il y a fort à parier que l'intérêt pour les complexes balnéaires dans leurs formes actuelles risque de s'accroître, puisque le versant « responsabilité » est pris largement en charge par les « brigades » d'animation, de sécurité, d'entretien. Appliqué à l'ensemble du territoire, ce refus d'investissement de l'espace commun évoque aussi l'exode continu et croissant que connaît le pays même dix ans après la fin de la guerre.

3. Quelle société à travers ce type de pratiques ?

Afin de bien noter l'importance de ce phénomène résidentiel et des pratiques qui y sont associées au Liban, il convient désormais de resituer les éléments de notre enquête dans leur contexte sociétal. Nous avons tenté de mettre en relation les éléments révélés par l'enquête avec notre propre connaissance du pays. Pour ce faire, une lecture par le prisme de quatre rapports dialectiques est proposée.

3.1. Espace privé / espace public

Dans le souci d'aider le lecteur à se faire l'idée la plus claire de ces deux types d'espace dans le contexte libanais, une description selon une gradation allant du public au privé va être établie. Cette approche essentiellement didactique permettra de mieux exprimer la valeur attribuée aux différents espaces et les fonctions qui leur sont attribuées.

L'espace public est, généralement, celui de la promenade, du cheminement, de l'appropriation des symboles qui l'habitent. Cette fonction est inspirée et même organisée par une instance de gouvernement (Di Méo, 1998). Or, l'histoire du Liban montre que cette fonction est contrariée depuis fort longtemps par l'organisation traditionnelle de la société ou par certains événements. Dans les villes libanaises,

l'espace public est depuis toujours celui de la rencontre, de la collaboration voire de la confrontation entre communautés (Davie, 1997). Cette confrontation étant un risque permanent, les possibilités d'appropriations, mêmes symboliques, sont extrêmement réduites sous peine de devenir un *casus belli*. C'est la situation retrouvée jusqu'en 1975, date à laquelle la guerre éclate. L'espace public n'est alors plus, à l'exception de quelques zones sécurisées, qu'un espace soumis aux risques des combats et de ses acteurs. Depuis 1990 et avec la reconstruction du pays, et en particulier celle du centre-ville de Beyrouth, un autre frein au développement de l'espace public apparaît : l'effacement de la légitimité²⁷ du domaine public au bénéfice de l'appropriation de l'espace²⁸ par certains.

Ainsi, l'espace public est perçu au Liban de différentes manières qui relèvent de l'héritage d'une histoire particulière et mouvementée, mais qui est aussi une conséquence de la situation socio-économique actuelle. Il peut être répulsif lorsque les affrontements qui s'y sont déroulés sont encore présents dans les esprits, source de méfiance lorsqu'il est trop communautairement connoté, ou encore convoité lorsque sa valeur économique est forte. Dans tous les cas l'absence, d'une gestion rigoureuse par l'État le maintient dans une situation de délabrement telle qu'il est rarement attractif, même pour des visiteurs étrangers qui ont le sens de cet espace. La régulation de cet espace par les acteurs publics se restreint à un simple laisser-faire (Glasze, 2003a), ce qui promet encore un bel avenir au mode résidentiel en complexe fermés (Glasze, 2003B).

L'espace du complexe, privé mais collectif, sert alors, pour les populations qui s'y retrouvent, de palliatif aux dysfonctionnements d'une société qui n'a, semble-t-il, que trop peu de sens chez chaque individu. Les territoires communautaires issus des recompositions de la guerre se parent sur leurs côtés d'un chapelet de micro-pôles (ex. les complexes) basés entre autres sur des logiques de classes. Dans le cas d'une concentration de pôles aux référents similaires, l'espace interstitiel, s'il n'est pas complètement hostile, peut devenir le lieu d'une requalification fonctionnelle dont la représentation conviendra, entre autres, aux activités de la clientèle des complexes : shopping, restauration. L'exemple de Kaslik dans l'agglomération de Jounieh présente ces aspects. Nous sommes alors en présence d'un espace qui est public pour une communauté ou une certaine classe sociale et n'en reste pas moins répulsif pour les autres (car l'espace est chargé de symboles possédant un potentiel de violence symbolique important)²⁹. Comme de nombreux autres espaces au Liban, la fonction la plus importante d'une grande partie de l'espace public reste la circulation. Il ne s'agit pas ici d'un lieu de déambulation ou de promenade mais d'un espace que l'on parcourt le plus rapidement possible pour se rendre d'un lieu à un autre. Cet espace est réticulaire et a comme principale fonction celle de la circulation.

²⁷ Ou la non-réapparition de la légitimité.

²⁸ Comme la reconstruction du centre-ville de Beyrouth au bénéfice d'une société, SOLIDERE, et de quelques hommes, et en premier lieu, du Premier Ministre Rafic Hariri. Notons que ce phénomène d'appropriation à des fins privées du bien public se retrouve fréquemment dans l'appropriation des rivages par les propriétaires de complexes, dans les cas de création de carrières, et finalement dans une gamme très variée d'objets. Mais peut-être cela s'explique tout simplement par l'inexistence, la non-réalité, ou encore le refus de considération du concept de « public » pour chaque personne ?

²⁹ Le phénomène de *Kasdoura* (promenade en arabe qui signifie généralement une sortie en voiture pour les Libanais) est à ce propos intéressant. Il intervient généralement à partir de la fin de journée. Il se développe généralement sur des avenues principales au standing élevé, et sur lesquelles se trouvent généralement des cafés-terrasses, restaurants et autres lieux récréatifs. La *Kasdoura* consiste à faire des aller-retours en voiture afin d'observer les personnes installées en terrasses ou celles qui déambulent. Elle permet également d'être observé voire reconnu. C'est ce rapport observant/observé qui fonde le principe. Il est difficile d'aller dans ce genre de « manège » sans une belle voiture, réputation oblige ! Difficile aussi de participer à ce « dialogue social » sans un minimum de reconnaissance. La « communauté » de la *Kasdoura* se réapproprie un espace de circulation (créant même toujours des embouteillages), transforme les temporalités des ceux qui traversent ou fréquentent cet espace, ou modifie les territorialités de ceux qui veulent l'éviter. Et l'espace de la voiture, puisqu'il vient saturer la chaussée, privatise en quelque sorte l'espace public.

L'enquête permet de mettre en relief deux fonctions de l'espace privé. C'est tout d'abord un outil fort de ségrégation spatiale. Si dans le passé cette ségrégation était surtout communautaire, elle devient de plus en plus socio-économique. L'étude des clientèles des différents complexes a été l'occasion de croiser ces deux facteurs. Il en ressort que plus le standing de l'établissement est élevé plus la mixité communautaire est marquée. A l'inverse, les complexes de moyenne gamme sont souvent fréquentés par une seule communauté. Cette situation n'est sans doute pas nouvelle. M.F. Davie décrit une société beyrouthine d'avant-guerre dans laquelle la population et sans doute plus encore les élites entretenaient des liens étroits. Le conflit a interrompu cette pratique qui aujourd'hui réapparaît chez les classes sociales supérieures. Corollaire de ce premier aspect, l'espace privé est aussi un élément fort de l'identité. Au Liban, il n'est pas rare lorsque l'on donne son adresse de ne faire mention ni du nom de la rue ni du numéro de l'immeuble mais d'utiliser le nom de la personne qui a construit le bâtiment. Cet usage a permis de pallier la désorganisation de la voirie due à la guerre. Il est aujourd'hui passé dans les mœurs, et il est même utilisé par l'administration. Donner son nom à un bâtiment, même si on l'a vendu ou que l'on n'est plus propriétaire que d'un appartement, correspond donc à un signe fort de prospérité, voire d'une prétention à une certaine notabilité. Avoir une entrée dans un espace le plus privé possible (comme un complexe, un club, ...) est un marqueur de réussite. A cet égard nous avons remarqué que les gérants faisaient souvent référence à une sélection de leur clientèle sur des critères de moralité tels que la préférence donnée aux familles, et la condamnation de pratiques jugées non conformes au standing de l'établissement. Cette rigueur est à relativiser lorsque l'on sait qu'un certain nombre de chalets sont utilisés comme « garçonnières » (surtout en période de basse fréquentation) par des hommes et des femmes recherchant une certaine discrétion. Malgré tout, la pratique de certains complexes reste une façon d'affirmer son appartenance aux classes sociales supérieures.

3.2. Libanais résidents / populations expatriées

Plusieurs constats conduisent à penser que cette relation particulière avait une grande importance dans la transmission (ou non) des pratiques touristiques.

Rappelons d'abord que si les populations étrangères, résidentes ou de passage, ont eu un rôle important dans l'importation de pratiques (comme le ski, le dériveur, la plongée sous-marine, ...), leur rôle de véhicule s'est considérablement amoindri depuis le début de la guerre. Le faible nombre d'étrangers (7% des personnes interrogées) révèle le caractère marginal du tourisme international. Il apparaît donc que l'importation de pratiques, s'il y en avait une, serait due à d'autres vecteurs.

Autre constat, si les rapports communautaires sont encore au Liban un registre de justification, donc une donnée perceptible (et l'opposition entre espaces attractifs et espaces répulsifs mise en relief par l'enquête le rappelle), une ségrégation de type socio-économique - abordée plus haut - se surimpose de plus en plus. La relation entre résidents et expatriés est certainement influencée par ces deux éléments. L'arrivée des derniers est à la fois l'occasion d'un retour dans la famille, dans la communauté et sur les « terres d'origine » mais représente aussi une confrontation entre ceux qui sont restés et qui subissent une crise économique de plus en plus grave et ceux qui sont partis « réussir » à l'étranger, même quand cette réussite n'est que feinte. Il faut alors considérer les populations non seulement sous l'angle des variables culturelles intercommunautaires mais également sous leur appartenance de classe. Le rejet, l'ignorance ou l'appropriation des pratiques de « l'autre » dépendront donc de ces rapports.

L'idée que les expatriés soient un des véhicules de la transmission de pratiques exogènes s'est révélée au cours de l'enquête assez simpliste. L'observation des pratiques et des attitudes des expatriés a fait apparaître un besoin très fort de « libanité » dans cette catégorie de touristes. La recherche de tout ce qui est, ou plutôt apparaît, comme véritablement libanais, une certaine exubérance, la cuisine, certains aspects de la culture, se mêle étroitement chez eux à d'autres pratiques « absorbées » dans leur pays de résidence au point qu'il devient difficile de les dissocier. La pratique qui arrive au Liban prend donc une forme très différente de celle qu'elle avait dans son pays d'origine et ceci chez le « personnage-vecteur » avant même d'atteindre la population résidente.

Le théâtre que représente la société, ou plutôt, les microcosmes libanais, impose un autre filtre à ces acteurs. Si, comme vu, il y a sans doute transmission de pratiques (transformées) entre les expatriés et les résidents, cette transmission est constamment influencée par les codes comportementaux. Se pose alors la question de ce que les uns et les autres sont prêts à partager et à recevoir en fonction de leur ouverture d'esprit à d'autres cultures mais aussi en fonction de leurs moyens financiers. Le partage ou le non-partage révèle alors la valeur qu'ils attribuent à l'objet du partage mais aussi au destinataire.

3.3. Liban-Nord / Kesrouan

Bien que l'enquête ait fait apparaître une grande homogénéité de pratiques quelle que soit la localisation des complexes, force est de constater qu'il existe malgré tout certaines variations entre le Kesrouan et le Liban-Nord. Ces deux espaces diffèrent tant par les populations qui les fréquentent ou y résident que par les formes d'occupation que l'on y trouve.

Le premier, dont Jounieh est la principale agglomération, aurait pu devenir une station touristique de très belle facture. La fonction de refuge, la spéculation foncière et la croissance anarchique du bâti ont noyé la petite cité, tant louée par les Libanais, dans une masse urbaine et difforme sans caractère propre. Au Nord s'étend une côte encore relativement peu urbanisée, où le développement des complexes se réalise à l'extérieur des zones urbaines, même si aujourd'hui la croissance de l'agglomération de Tripoli intègre quelques complexes dans sa banlieue. Le long de la côte du Kesrouan (et son extension vers Beyrouth dans le *caza* du Metn) la croissance des complexes balnéaires a lieu au sein même d'une entité urbaine. L'impact de la guerre sur la

morphologie urbaine a été considérable dans la région de Jounieh, tant en ce qui concerne les formes que le développement galopant. Le bâti est continu entre Beyrouth et Ghazir³⁰ au point qu'il est très difficile de discerner les limites communales. De plus l'absence trop longue de planification, d'organisation de la voirie et la détérioration d'un grand nombre d'immeubles sont constitutifs d'un environnement assez chaotique voire agressif.

Un regard transversal sur les résultats a fait apparaître une influence de l'environnement sur les attentes de la clientèle. Au Liban-Nord, cette clientèle bénéficie d'une nature encore relativement (par rapport au reste du pays) intacte, et d'une urbanisation limitée. Moins agressée, elle est aussi plus sensible au paysage, qu'il soit balnéaire ou montagnard. Inversement, la celle du Kesrouan, qui travaille souvent à Beyrouth est plus stressée et davantage sur ses gardes. Elle manifeste donc un désir de sécurité et se satisfait de l'esthétique d'une clôture en béton pour peu qu'elle lui assure sa tranquillité. Une fois de plus le complexe se révèle comme un refuge. À l'inverse, on observe au Nord une réaction et une tendance de certains acteurs à reconsidérer l'espace public et à en limiter son appropriation à des fins privées et voire même à tenter de le reprendre malgré toutes les difficultés que cela peut engendrer (Dewailly, 2002). Ainsi, le nouveau Schéma Directeur de Tripoli voudrait proposer une reprise de l'espace public occupé par ces complexes afin que l'accès à la mer soit préservé pour tous et partout³¹.

Les résultats de l'enquête montrent sans équivoque que des populations locales participent grandement à l'activité. Que cela soit à Jounieh, Batroun, Enfé (Koura) ou Tripoli, les populations résidentes dans les *Cazas* environnants et surtout les populations qui en sont originaires sont très représentées dans les complexes. Plus encore, ce sont-elles qui la suscite puisque les entrepreneurs à la base de ces projets sont issus du milieu local.

Quelques autres distinctions apparaissent encore. Si, dans tous les cas, les complexes recrutent leur clientèle essentiellement dans leur périphérie, la diversité intervient de manière plus importante avec les origines de cette clientèle. Les processus migratoires, ayant été plus importants dans la région de Beyrouth et dans sa périphérie (en raison de la guerre et de la présence du principal bassin d'emploi), expliquent que les complexes de cette région accueillent une population plus variée quant à ses origines. Ce rôle de pourvoyeur d'emplois est vérifié par le fait que seuls 59% des interrogés se sont dits en vacances dans le Kesrouan contre 79% dans le Nord. L'importance de Beyrouth se retrouve aussi par l'offre de services qu'elle propose. Cette diversité crée une forte concurrence pour les complexes du Kesrouan (parcs aquatiques, clubs...) dont la clientèle des 18-25 ans est inférieure à ce que l'on trouve au Nord. Enfin la taille des familles rencontrées semble être plus importante en moyenne dans le Nord : 50% des personnes mariées ont entre 3 et 5 enfants au Liban-Nord alors que la catégorie majoritaire autour de la baie de Jounieh est celle qui a entre 1 et 2 enfants. Cette diminution de la taille de la famille nucléaire chez certaines populations de l'agglomération beyrouthine et de sa banlieue démontre que le pays, ou plutôt sa capitale, est particulièrement avancé en matière de transition démographique.

³⁰ Sortie nord de l'agglomération de Jounieh.

³¹ Notons que deux ans après sa soumission ce Schéma Directeur n'a toujours pas été approuvé par la Direction Générale de l'Urbanisme (DGU) alors qu'il l'a été par les municipalités concernées. Il semble que d'après négociations inter-individuelles soient en cours entre des propriétaires ou des entrepreneurs en bâtiment et le ministre des Transports et des Travaux Publics Nagib Mikati, dont la DGU dépend, et qui est originaire de Tripoli. Ces pratiques sont d'autant plus considérables qu'elles sont désormais contraintes par un calendrier électoral (élections municipales de mai 2004).

Par cet aspect, la population rencontrée ressemble à celle des grandes villes occidentales.

3.4. Tradition / modernité : reconfiguration

La dissociation de ces deux caractères, si elle est possible dans d'autres domaines du champ culturel, s'avère particulièrement difficile dans celui de tourisme tant la dialectique qu'entretiennent tradition et modernité est intense. Il est tout de même paru intéressant de l'aborder pour deux raisons. Tout d'abord parce qu'elle permet de mettre en rapport la situation du tourisme au Liban avec celle des autres pays abordés dans ce programme de recherche³². Mais plus encore parce qu'elle permet de mettre en relief certaines caractéristiques sociétales propres au pays.

Aborder le thème de la tradition, c'est aussi parler du mythe libanais. Apparu dès la création du pays (qui serait l'application géographique du pacte druzo-maronite), il a été réaffirmé dans tous les épisodes critiques de son histoire. Le mythe est un élément structurant, rassemblant mais aussi ségrégant. Sa prégnance est telle qu'il est très difficile de le dissocier de la réalité historique. Chaque Libanais, chaque village, chaque communauté mais aussi la population libanaise toute entière vit et pense selon son ou ses propres mythes qui lui permettent de structurer son identité et de marquer ses différences. Ajoutons que le conflit, dont les séquelles sont encore nombreuses, a autant modifié les pratiques, la géographie que les mentalités. Le mythe est alors venu s'imbriquer étroitement dans la tradition rassurant une population en perte de repères. L'exemple le plus facilement abordable est celui du nouveau centre-ville de Beyrouth. On y trouve une association étroite d'espaces anciens ou traditionnels, de quartiers modernes et de bâtiments dont la modernité est flagrante malgré la volonté de leurs initiateurs de faire réapparaître le cachet de la ville d'avant-guerre. Dans cette extrême confusion, Elias Houry pose la question : « Où est Beyrouth ? » et exprime son désarroi à travers l'examen d'une succession de mythes, ceux du Beyrouth d'avant-guerre, de la guerre, de la reconstruction (Houry, 1996). Cette imbrication du mythe et de la réalité historique impose à la société libanaise un choix pour le moins cornélien. Se séparer du premier pourrait conduire à une amnésie dangereuse mais le préserver compromettrait une reconstruction basée sur la réalité de la situation du pays dans un contexte régional qui a beaucoup évolué.

Par ailleurs, il semble tout aussi difficile de dissocier les pratiques traditionnelles des pratiques modernes dans le domaine touristique. Cette difficulté renvoie à un autre couple d'opposition dialectique qui semble étroitement lié au premier : le couple éléments endogènes / éléments exogènes. Si la tradition implique certaines temporalités, elle n'empêche en rien des origines exogènes, même lorsqu'une certaine appropriation a fait son travail. De même, la modernité peut être d'essence locale ou étrangère. Les pratiques importées au Liban subissent une transformation corollaire quasi-systématique de leur appropriation. Ce phénomène résulte sans doute en partie du mode d'importation des pratiques touristiques. Dans de nombreux cas, le « personnage-vecteur » responsable de cette transmission a les mêmes origines que les pratiques concernées, ce fut le cas pour le ski au Liban. Mais, comme nous l'avons vu, la raréfaction des touristes étrangers depuis la guerre a rendu ce vecteur marginal. Il a été remplacé par les Libanais expatriés ou par de nouveaux médias, au registre desquels les chaînes de télévision par satellite et le développement d'Internet semblent

³² Iles Baléares (Espagne), Maroc, Syrie et Tunisie.

prépondérants. On peut alors supposer que le pouvoir de réinterprétation de ces pratiques s'en est trouvé augmenté. Libérées du regard étranger, les pratiques étrangères sont alors plus facilement adaptées à la « sauce libanaise ».

L'opposition dialectique tradition / modernité est par contre plus facile à retrouver chez les professionnels du tourisme. La gérance des complexes est souvent exercée sur un mode familial et empirique. Ce n'est pas le cas dans le domaine de l'hôtellerie de haute gamme. La présence de plus en plus marquée des grandes chaînes internationales telles que Six Continents ou Accor a imposé au secteur un mode à la fois exogène et moderne d'organisation. Même si, on l'a dit, l'offre de certains complexes tend à s'étendre vers des pratiques nouvelles comme le « spa », le clivage entre ces deux types de management est réel. L'hôtellerie de chaîne fait appel à un réseau international pour gérer et recruter sa clientèle alors que les complexes s'appuient sur une notoriété locale et des réseaux limités. De la même manière, si seul le critère économique sélectionne la clientèle de hôtels, les critères réels ou inconscients qui permettent de pratiquer tel ou tel complexe sont beaucoup plus nombreux. Il est donc possible de faire apparaître, dans une certaine mesure, une opposition entre ces deux gestions, l'une associant modernité et exogénéité et l'autre associant tradition et endogénéité.

Inscrire le Liban dans une étude sur le tourisme en Méditerranée et le développement de certaines pratiques pouvant poser la question de la « touristicité » des complexes balnéaires privés a été l'occasion d'approcher d'une partie importante de sa population. Les complexes balnéaires privés qui accueillent à la fois les classes sociales supérieures locales et des membres de la diaspora, constituent un lieu de résidence pour ces acteurs majeurs de la société libanaise. Ces derniers sont en effet ceux qui ont le plus les moyens d'influencer la situation du pays et l'image qui en est donnée à l'étranger. Cette étude a donc aussi été l'occasion de révéler les stratégies mises en place pour que des pratiques, aussi futiles paraissent-elles, restent possibles dans un environnement marqué par la guerre, l'exil et l'instabilité politique. Trois éléments émergent nettement de notre enquête : des stratégies sociales particulières, l'importance du mythe et des pratiques spatiales adaptées.

Le caractère essentiel des relations sociales est apparu de manière récurrente dans notre enquête. S'associer à l'autre dans une pratique quelle qu'elle soit, c'est accepter de partager les identités mutuelles. C'est aussi faire évoluer cette identité en l'associant à l'image véhiculée par la pratique. La fréquentation d'un complexe peut donc s'analyser dans un triptyque qui lie l'arrivant, la clientèle et le complexe. Le lien identitaire qui en résulte les contraint à limiter au maximum toute intrusion incontrôlée sous peine de voir éclater cette relation induite par un complexe de « référents identitaires mutuels » qui fait office de norme.

Le jeu fermé que constitue la relation identitaire exclut ce qui est dissemblable (qu'il s'agisse d'un lieu, d'un groupe, d'un individu, d'une pratique) et met l'espace public au ban des représentations qui la compose. On peut alors se demander comment une transmission de pratiques est possible, quels en sont les vecteurs et qu'est-ce qui fait qu'elle est acceptée ou rejetée ? Ce jeu social fermé n'empêche apparemment pas une grande perméabilité aux influences étrangères. Elles sont tout à fait apparentes dans les modes vestimentaires, les sports pratiqués, une certaine gastronomie venue d'outre-Atlantique ... Mais elles sont constamment adaptées pour ne pas remettre en cause l'équilibre du triptyque. La négociation est obligatoire entre ses

éléments pour que l'innovation alimente l'identité conformément à la norme. Elle doit être perçue par tous comme un apport identitaire bénéfique. Autrement dit, est accepté ce qui satisfait le désir d'apparence et symbolise la réussite. Faire du yachting, c'est montrer sa richesse, rencontrer d'autres « riches » et se montrer dans un lieu à forte connotation positive. Cette ambivalence entre cloisonnement et perméabilité caractérise cette société. Elle manifeste un intérêt pour les pratiques étrangères qui semble plus important que chez beaucoup d'autres sociétés arabes mais la rigidité des relations sociales l'oblige à une sélection et à une transformation des pratiques.

L'espace du complexe comme celui du village d'origine joue un rôle très important dans cette construction identitaire. C'est l'ensemble des symboles qu'il supporte et représente qui alimente cette construction. Pourquoi l'espace public est-il alors laissé dans un tel état d'abandon au profit d'une prolifération de lieux privés ? La première réponse semble être son éclatement en de nombreux territoires communautaires. Mais deux autres éléments issus de l'enquête apportent aussi une explication. D'une part, la multiplication des espaces privés est un moyen fort de créer des lieux porteurs d'une identité positive. Cette forme d'ersatz pallie le désordre et la violence de l'espace public et comble le besoin de se référer à un lieu chargé positivement. Par là même, il rend inutile l'investissement sur l'espace public. D'autre part, l'étroite imbrication du mythe dans l'histoire permet d'idéaliser les lieux et d'améliorer leur charge positive. Deux situations viennent illustrer cette place du mythe. Comme le dit Mona Fayad, « l'on prend conscience d'approcher d'un village (du sud) du Liban quand les bords de la route commencent à être jonchés de débris, vision qui précède les effluves qui en émanent », mais lorsque Fayrouz donne un concert à Baalbek et chante ce trésor archéologique, le public se lève comme un seul homme, tout ému de l'évocation flatteuse d'un lieu qu'il ne pratique jamais mais qu'il désire voir symboliser le pays tout entier.

Tunis, juin 2004

Éléments bibliographiques

- Clasze G., 2003a, "L'essor global des complexes résidentiels gardés", *Études Foncières*, n° 101, 14 p.
- Clasze G., 2003b, *Die fragmentierte Stadt. Ursachen und Folgen bewachter Wohnkomplexe im Libanon*, Opladen, Leske + Budrich, 294 p.
- Clasze G., 2000, *Les complexes résidentiels fermés au Liban*, Observatoire de Recherche sur Beyrouth et la Reconstruction, Beyrouth, Lettre d'information n° 13, pp. 6-11.
- Davie M.F., 1997, "« Beyrouth-Est » et Beyrouth-Ouest » : territoires confessionnels ou espace de guerre ?", in *Beyrouth Regards croisés*, URBAMA, Tours, Coll. Ville du Monde Arabe, n°2, pp. 17- 49.
- Davie, M. F., 1994, "Guerres, idéologies et territoires: l'urbanisation récente de la côte libanaise entre Jbayl et Saïda", *Annales de Géographie*, Armand Colin, Paris, n° 575, pp. 57-73.
- Dewailly B., 2002, "L'espace public vu par le prisme du pouvoir : quelques éléments de réflexion à partir d'un cas tripolitein", in DAVID J.C. (dir.), *Les espaces publics dans le Monde Arabe*, Géocarrefour, Lyon, vol. 77, n° 3, pp. 297-305.
- Dewailly et Ovazza, 2004, « Le tourisme au Liban : quand l'action ne fait plus système », in Berriane M. dir., *Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers : quelles articulations en Méditerranée ?*, Institut Universitaire Européen de Florence (à paraître).
- Di Meo G., 1998, *Géographie sociale et Territoires*, Éd. Nathan, Paris, Coll. Université, 320 p.
- El Khoury E., 1999 : *Évolution des complexes touristiques balnéaires et de montagne au Mont Liban*, Université François Rabelais de Tours - Université libanaise, Thèse de troisième cycle, 381 p.
- Fayad M., 1996, "L'autre visage de la culture libanaise après la guerre civile", in *Le Liban Second*, Babel, Maison des cultures du Monde, Paris, Internationale de l'imaginaire n°6, pp. 53-64.
- Khoury E., 1996, "Où est Beyrouth ?", in *Le Liban Second*, Babel, Maison des cultures du Monde, Paris, Internationale de l'imaginaire n°6, pp. 19-25.
- Mallat H., 1997, *Droit de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement et de l'eau au Liban*, Bruylant – Delta – L.G.D.J, Beyrouth, 335 p.

Dewailly et Ovazza, 2004, « Les complexes balnéaires privés au Liban. Quels lieux touristiques en émergence ? », in Berriane M. dir., *Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers : quelles articulations en Méditerranée ?*, Institut Universitaire Européen de Florence (à paraître).

Merchak J.-T., 1972, *Le tourisme sur le littoral du Liban-Nord*, Université Libanaise, Tripoli, Mémoire de Maîtrise de Géographie, 85 p.

Ministère libanais du tourisme, 2002, *Lebanon (Restaurants, Night Clubs, Cafés)*, 175 p.

Ministère libanais du tourisme, 2001, *Hotels in Lebanon*, 128 p.

Ministère libanais du tourisme, 2001, *Législation concernant l'homologation des établissements résidentiels, de loisir, et de restauration*, Beyrouth.

Ministère libanais du tourisme, 1995, *Le Liban – Un Avenir – Le Tourisme*, Plan de Reconstruction et de Développement Touristiques du Liban, République Libanaise, Organisation Mondiale du Tourisme, République Française, Programme des Nations Unies pour le Développement, Beyrouth.

Vinçon S., Boyer A., 1995, *Reconstructions Libanaises*, Les rapports du Sénat, Paris, n°242, 54 p.